



HAL
open science

Réinventer le paysage de la cour d'école à travers une approche participative

Alexandre Boittin

► **To cite this version:**

Alexandre Boittin. Réinventer le paysage de la cour d'école à travers une approche participative. Sciences du Vivant [q-bio]. 2023. dumas-04223068

HAL Id: dumas-04223068

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04223068>

Submitted on 29 Sep 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'Institut Agro Rennes-Angers
 Site d'Angers Site de Rennes

<p>Année universitaire : 2022 - 2023 Spécialité : Paysage Spécialisation (et option éventuelle) : Paysage : Opérationnalité et Projet (POP)</p>	<p>Mémoire de fin d'études</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> d'ingénieur de l'Institut Agro Rennes-Angers (Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement)</p> <p><input type="checkbox"/> de master de l'Institut Agro Rennes-Angers (Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement)</p> <p><input type="checkbox"/> de l'Institut Agro Montpellier (étudiant arrivé en M2)</p> <p><input type="checkbox"/> d'un autre établissement (étudiant arrivé en M2)</p>
---	--

Réinventer le paysage de la cour d'école à travers une approche participative

Par : Alexandre BOITTIN



Soutenu à Angers, le 21/09/2023

Devant le jury composé de :

Président : Jean-Pierre Ducos

Maître de stage : Denis Comont

Enseignant référent : Thomas Coisnon

Les analyses et les conclusions de ce travail d'étudiant n'engagent que la responsabilité de son auteur et non celle de l'Institut Agro Rennes-Angers

Ce document est soumis aux conditions d'utilisation «Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 4.0 France» disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr>



Remerciements

Ce mémoire représente l'achèvement de l'ensemble de mes années d'étude du baccalauréat jusqu'à l'école d'ingénieur en Paysage à L'Institut Agro - Agrocampus Ouest Angers en passant par un BTS Aménagements Paysagers au LEGTA Rennes - Le Rheu.

Je souhaite remercier l'ensemble des enseignants que j'ai pu rencontrer lors de mes différents parcours scolaires. Merci à eux pour leurs enseignements, leur accompagnement quotidien, leur écoute et leur bienveillance.

Je veux également remercier, tout particulièrement, mon tuteur de stage, Thomas Coisnon, qui m'a accompagné tout au long de mon stage. Merci à lui pour ses conseils lors de la rédaction de mon travail de fin d'études, pour sa sympathie et sa confiance.

Je tiens à exprimer ma gratitude envers toutes les personnes que j'ai côtoyées lors de mes différents stages. Je leur suis reconnaissant pour la confiance qu'ils m'ont accordée, ainsi que pour les enseignements qu'ils m'ont prodigués et leur désir de partager leur savoir avec moi.

Je tiens aussi à remercier l'ensemble de mes collègues à l'agence Arc en Terre. Merci à Denis et Anne Comont pour m'avoir fait confiance afin de réaliser ce stage de fin d'études au sein de leur agence. Merci à eux pour les connaissances qu'ils m'ont partagées et qu'ils continueront de me partager. Merci à Etienne, Norman, Clara, Chamail et François pour leur accueil, leur sympathie et la confiance qu'ils m'ont donnée tout au long de mon stage.

Enfin, je désire remercier mes proches, ma famille et mes amis pour m'avoir soutenu et encouragé pendant ma scolarité et tout au long de mes expériences professionnelles et personnelles. Ce travail synthétise de nombreuses années d'études partagées à leurs côtés et pour cela, je souhaite les remercier.

Table des matières

Réinventer le paysage de la cour d'école à travers une approche participative.....

Remerciements.....	
Table des matières.....	
Liste des annexes.....	
Liste des figures.....	
Liste des tableaux.....	
Glossaire et abréviations.....	
Introduction.....	1
I. De la cour d'école traditionnelle à l'esprit collectif : Évolutions et engagement par les démarches participatives.....	2
A. Enfants à l'école : cour en évolution.....	2
1) Rétrospective historique.....	2
2) Placer les besoins de l'enfant au cœur de l'aménagement.....	6
3) La cour d'école : le reflet de la société.....	8
4) Intégrer les enjeux environnementaux dans le réaménagement des cours de récréation.....	9
5) Les enjeux des cours d'école : une évolution constante.....	11
B. Des cours d'école à l'image des multiples acteurs du milieu scolaire.....	12
1) Les fondements de la participation citoyenne.....	12
2) La participation citoyenne, une réalité plurielle.....	13
3) La participation citoyenne : une nouvelle forme de démocratie.....	14
4) Les raisons de la frilosité à l'égard de la participation citoyenne.....	15
5) La participation, moteur de la renaturation des cours d'école.....	16
II. Concertation pour les cours d'école : des outils pour une participation active de tous les acteurs.....	17
A. Analyse comparative de plusieurs méthodologies de concertation pour le réaménagement d'une cour d'école.....	17
1) Méthodologie Arc en Terre.....	17
2) Méthodologie des cours OASIS.....	21
3) Analyse comparative de plusieurs méthodologies de concertation.....	24
B. Cas d'étude : École Georges Bernanos à Bois-Guillaume (76).....	27
1) Le contexte.....	27
2) L'état des lieux.....	27
3) Les ateliers participatifs.....	28
4) Le diagnostic.....	29
5) Les intentions paysagères.....	30
III. Des idées à l'action : quand la concertation façonne l'aménagement - École Georges Bernanos à Bois-Guillaume.....	31
A. Interprétation de la concertation.....	31

1) Analyse des résultats de la concertation.....	31
2) Prescriptions d'aménagements.....	33
B. Analyse critique sur la méthode de concertation réalisée.....	34
1) Les limites et difficultés rencontrées lors de la concertation.....	34
2) Les perspectives pour optimiser la démarche de concertation.....	35
Conclusion.....	38
Références bibliographiques.....	39
Références sitographiques.....	42
Annexe I.....	44
Annexe II.....	45
Annexe III.....	46
Annexe IV.....	47
Annexe V.....	48
Annexe VI.....	49
Annexe VII.....	50

Liste des annexes

Annexe I : Historique de l'évolution des cours d'école. (CAUE 44 Loire-Atlantique développement, 2021) **[4]**

Annexe II : Les vertus de la nature en milieu urbain (Bourdeau-Lepage, 2019)

Annexe III : Les processus de concertation tout le long du projet. (Salamon, 2006)

Annexe IV : Extrait du questionnaire transmis en amont de la concertation aux enseignants dans le cadre d'une renaturation ou réaménagement de cour d'école - AET - 2022 (document interne)

Annexe V : Exemple de fiche thématique développée par le CAUE de Paris afin de sensibiliser les enfants dans le cadre du projet de cour OASIS (CAUE de Paris, 2019) **[12]**

Annexe VI : Plan de l'existant de la cour d'école Georges Bernanos à Bois-Guillaume (76) - Alexandre Boittin - Arc en Terre - Mars 2023 (document interne)

Annexe VII : Plan masse de la cour d'école Bernanos à Bois-Guillaume (76) - AET et Alexandre Boittin - 07 avril 2023 (document interne)

Liste des figures

Figure 1 : Mairie-école de Ronchamp (70). (Taiclet, 2016).....	2
Figure 2 : L'école d'autrefois : 1500-1965 Frise chronologique. (MUNAÉ, 2017).....	3
Figure 3 : Photographies anciennes de l'école de plein-air de Suresnes (92). (INSHEA, 2019) [6].....	4
Figure 4 : Évolution des effectifs d'élèves de l'enseignement préélémentaire et élémentaire, en milliers (DEPP,2021)	5
Figure 5 : Taux de scolarisation des enfants de 2 à 4 ans en France. (Centre d'observation de la société, 2019) [7].....	5
Figure 6 : Historique de l'évolution des cours d'école. (CAUE 44 Loire-Atlantique développement, 2021) [4].....	6
Figure 7 : La carte des besoins fondamentaux universels de l'enfant. (DGCS et Ministère des familles, de l'enfance et des droits des femmes, 2017).....	7
Figure 8 : Graphique illustrant le réchauffement planétaire induit par les activités humaines et les prédictions pour les prochaines décennies. (OCE, 2019).....	9
Figure 9 : Cadre conceptuel des interactions entre Biodiversité, Services d'origine écosystémique, Bien-être de l'Homme et Forces sous-jacentes à l'origine des changements (Millennium Ecosystem Assessment, 2005).....	10
Figure 10 : Visite de la cour d'école élémentaire Benjamin Franklin à Rouen dans le cadre du projet de renaturation de 11 cours de récréation - AET - Mars 2022 (document interne)	11
Figure 11 : L'histoire de la participation publique en France. (Dionnet et al., 2017).....	12
Figure 12 : Les objectifs de la concertation : trois pôles et trois gradients (Beuret, 2012).....	13
Figure 13 : Exemple de plan schématique de l'état des lieux de la cour d'école élémentaire Anne Sylvestre à Rouen (76) - Arc en Terre (document interne) - Mars 2022.....	18
Figure 14 : Résultats de l'atelier des gommettes réalisé dans le cadre du réaménagement de la cour d'école élémentaire Anne Sylvestre à Rouen (76) - Arc en Terre - Mars 2022.....	19
Figure 15 : Carrés colorés représentant les espaces végétalisés en vert, les espaces de jeux en orange et les espaces calmes en bleu - Arc en Terre - 2022.....	19
Figure 16 : Atelier sur plan et schéma de programmation réalisés lors de l'atelier de concertation dans le cadre de la renaturation de la cour de l'école élémentaire Benjamin Franklin à Rouen (76) - Arc en Terre - Mars 2022.....	20
Figure 17 : Propositions d'aménagement de la cour d'école élémentaire Anne Sylvestre à Rouen (76) au stade esquisse - Arc en Terre (document interne) - Février 2022.....	21
Figure 18 : Plan diagnostic de l'utilisation personnelle de la cour d'école élémentaire Keller située dans le 11 ^e arrondissement de Paris. Dessin d'Ilyes. (CAUE 75, 2021).....	22
Figure 19 : Photomontages réalisés par les enfants à partir de photos de la spatialisation en maquette dans le cadre du projet de réaménagement des cours de récréation du groupe scolaire Estienne d'Orves à Noisy-le-Sec (93) (CAUE 93 Seine-Saint-Denis, 2022).....	23
Figure 20 : Photographies prises lors d'un week-end participatif pendant le projet de réaménagement de l'école élémentaire Quatre-Fils dans le 3 ^e arrondissement de Paris (CAUE de Paris, 2021) [14].....	23
Figure 21 : Photographie de la cour d'école Bernanos à Bois-Guillaume (76) - Arc en Terre (document interne) - Février 2023.....	27
Figure 22 : Premier atelier participatif avec les élèves de l'école Georges Bernanos à Bois-Guillaume (76) - Arc en Terre (document interne) - Mars 2023.....	28
Fig. 23 : Photographies de l'état existant de la cour d'école Bernanos - à gauche : pente forte donnant accès à la rue - à droite escalier devant l'entrée principale de l'école - Arc en Terre (document interne) - Mars 2023.....	29

Figure 24 : Schéma représentant la répartition spatiale des élèves sur la cour d'école Bernanos à Bois-Guillaume (76) - Arc en Terre (document interne) - Mars 2023.....	30
Figure 25 : Photographie des emmarchements accidentogènes situés entre le terrain multisport et le préau - Arc en Terre (document interne) - Mars 2023.....	30
Figure 26 : Deux scénarios présentés aux enfants, aux enseignants, élus et services techniques en phase AVP - Arc en Terre (document interne) - Mars 2023.....	32
Figure 27 : Caractéristiques d'une des structures de jeux proposées pour l'aménagement de la cour Bernanos à Bois-Guillaume. Source : AET - Kompan.....	33
Figure 28 : Photographie du projet de l'aménagement de la rue du Général de Gaulle à Pont-de-l'Arche (27) - AET 2022 (document interne).....	33
Figure 29 : Simulation 3D de la cour d'école Bernanos à Bois-Guillaume (76) - AET - 23 Juin 2023 (document interne).....	34

Liste des tableaux

Tableau 1 : Grille de lecture comparative des différents moyens de participation citoyenne (SGMAP, 2017).....	14
Tableau 2 : Tableau comparatif de plusieurs méthodologies de concertation pour le réaménagement de cour d'école. (Source: Alexandre Boittin).....	25

Glossaire et abréviations

ACT : Assistance pour la passation des Contrats de Travaux

AET : Arc en Terre, agence de paysagistes concepteurs située à Sahurs (76)

AVP : Avant-Projet

CAUE : Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

CCP : Cahiers des Clauses Particulières. Le cahier des clauses particulières (CCP) fusionne les clauses classiquement contenues dans les CCAP (Administratives) et CCTP (Techniques).

DCE : Dossier de Consultation des Entreprises

DET : Direction de l'Exécution du contrat de Travaux

GIEC : Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat

ICU : Ilot de Chaleur Urbain

MOA : Maîtrise d'ouvrage

MOE : Maîtrise d'œuvre

OASIS : Ouverture, Adaptation, Sensibilisation, Innovation, Solidarité

PMR : Personne à Mobilité Réduite

PRO : Projet

TAP : Temps d'Activités Périscolaires

Introduction

Depuis plusieurs décennies, les scientifiques nous alertent concernant le dérèglement climatique. Selon le GIEC, « *Le changement climatique devrait entraîner une augmentation de l'intensité et de la fréquence des événements extrêmes tels que les vagues de chaleur, les fortes pluies, les inondations et les sécheresses.* » Depuis 150 ans, les températures moyennes globales ont augmenté de 1,0°C et devraient atteindre 1,5°C entre 2030 et 2052 (OCE, 2019). Cette année 2023, la « *France connaît depuis le 17 août sa 47^e vague de chaleur depuis 1947. Il s'agit de la vague de chaleur tardive la plus longue et la plus intense.* » (Météo France, 2023) [1]. Dans ce cadre alarmant, les décideurs politiques, les entreprises, les aménageurs, l'ensemble des citoyens doivent lutter contre les multiples impacts de ce dérèglement climatique. Face à ces défis, il est impératif qu'une collaboration se réalise pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, adopter des sources d'énergie renouvelable et mettre en œuvre des politiques de préservation de l'environnement, afin de garantir un avenir durable pour les générations à venir.

Garantir un avenir durable pour les générations à venir, c'est aussi leur offrir un cadre propice à leur bon développement dès leur plus jeune âge. La plupart des cours d'école que nous connaissons aujourd'hui ne sont plus le reflet de ce que la société attend. Les projets de réaménagement de cours d'école, telles que les cours OASIS, s'inscrivent donc pleinement dans un objectif de lutte contre le changement climatique. En effet, les cours de récréation jouent un rôle essentiel pour la création d'environnements éducatifs stimulants et inclusifs tout en réduisant les effets du changement climatique. En repensant la disposition des espaces extérieurs, les écoles peuvent offrir aux élèves des opportunités d'apprentissage variées, favoriser l'activité physique et encourager la créativité. De structures de jeux aux jardins éducatifs, en passant par des zones de repos ombragées, un aménagement réfléchi peut contribuer non seulement au bien-être et aux besoins des élèves, mais aussi à leur développement social et émotionnel. Ce type de projet soulève de nombreux enjeux comme la création d'une cour inclusive, non genrée, répondant à la fois aux besoins des enfants et des adultes tout en étant un lieu agréable, sécuritaire, ludique et pédagogique et réduisant les effets du réchauffement climatique.

Les démarches participatives jouent un rôle crucial dans le processus de réaménagement des cours d'écoles. En effet, elles garantissent la contribution des diverses parties prenantes dans les discussions, afin d'aménager un espace adapté aux besoins de tous. En favorisant le dialogue et la collaboration, la concertation peut permettre d'élaborer des solutions qui répondent aux exigences pédagogiques, sécuritaires et ludiques, tout en reflétant la culture et l'identité de l'établissement.

Ces nombreux enjeux soulèvent un questionnement. **Comment ajuster la démarche participative au contexte local afin de créer une cour d'école qui répond aux défis contemporains de la société tout en répondant aux besoins spécifiques de la communauté scolaire? Application au projet de renaturation de la cour d'école Bernanos à Bois-Guillaume (76).** Dans le but de répondre à cette problématique, nous aborderons, en première partie, l'évolution des cours d'école et les besoins spécifiques des enfants ainsi que l'association des démarches participatives dans les projets de cour d'école. Dans un second temps, nous analyserons plusieurs méthodologies de concertation appliquées à ce type de projet. Enfin, nous détaillerons le projet de la cour d'école Georges Bernanos située à Bois-Guillaume dans l'agglomération rouennaise. Ce travail s'est focalisé uniquement sur les cours d'école maternelle et élémentaire, les cours de collège et de lycée ayant d'autres besoins bien spécifiques. La tranche d'âge concernée oscille entre 3 et 11 ans.

I. De la cour d'école traditionnelle à l'esprit collectif : Évolutions et engagement par les démarches participatives

A. Enfants à l'école : cour en évolution

L'école est le lieu que nous avons tous connu. C'est un lieu d'apprentissage, de découverte, d'interactions et de camaraderie. Au sein de l'établissement scolaire, la cour de récréation apparaît comme l'élément préféré et essentiel des enfants. De l'école non obligatoire à l'école d'aujourd'hui, l'éducation a beaucoup évolué au cours du temps et les cours de récréation de la même manière.

1) Rétrospective historique

Afin d'étudier l'évolution des enjeux des cours d'école en France, il est nécessaire de faire une rétrospective historique. En effet, les cours d'école ont beaucoup évolué avec les enjeux sociétaux des différentes époques et leurs besoins associés. Pendant le Moyen Âge, l'éducation était confiée aux prêtres au sein des abbayes. Cette éducation a remplacé le modèle laïc athénien de l'Antiquité. En 789, Charlemagne « réinvente l'école » dans l'objectif de « former les futurs cadres de son empire ». Il favorise la création d'école régie par les abbés pour apprendre à lire, à écrire, à compter, tout en ayant un enseignement religieux. « Jusqu'à la Renaissance, l'école ne concerne qu'une très faible population, essentiellement issue de la noblesse et de la grande bourgeoisie. » (Lumni, 2013) [2]. C'est à l'époque des Lumières que l'on voit apparaître la notion « d'instruction publique fondée sur les principes d'égalité, de laïcité et de liberté » (Lumni, 2013) [2], notamment développée par Nicolas de Condorcet. Peu à peu, deux systèmes d'enseignement s'affrontent, celui de l'**enseignement laïc**, avec la suppression de l'éducation religieuse en 1881 dans les établissements publics, et celui de l'**enseignement religieux**. Ces deux systèmes finissent par se séparer définitivement. Au cours du XIX^e siècle, de nombreuses **lois** sont établies pour permettre l'accès à l'éducation au plus grand nombre. Nous pouvons citer la Loi Guizot, du

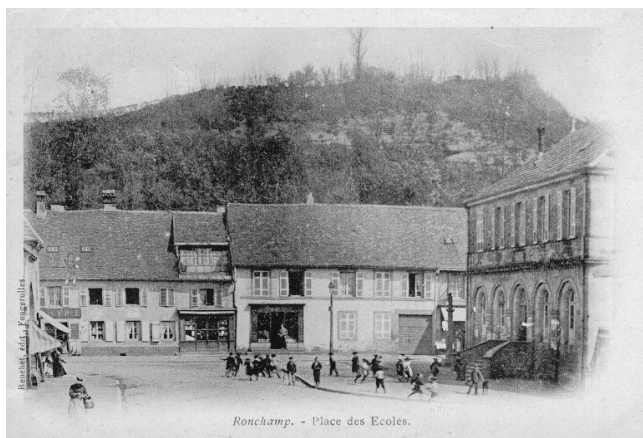


Fig. 1 : Mairie-école de Ronchamp (70).
(Taiclet, 2016)

mairies-écoles sont de donner un **accès facilité à l'éducation** tout en permettant une **surveillance facilitée**, mais également donner un accès aux prémices de la restauration collective.

28 juin 1833, qui impose à toutes les communes d'avoir une école primaire. Cependant, pour les communes disposant de ressources limitées, la mairie et l'école se rejoignent au sein d'un même établissement dans de très nombreuses communes rurales au cours de la deuxième partie du XIX^e siècle. Les **mairies-écoles** apparaissent (PNR de la Haute Vallée de Chevreuse, 2017). Comme nous pouvons le voir sur la figure 1, la mairie-école se situe dans l'alignement de la voie de circulation et la « cour de récréation » se situe à l'avant de celle-ci. Les enfants jouent directement sur le trottoir et même sur la rue. Les objectifs de ces

Jusqu'au milieu du XIX^e siècle, **l'accès à l'éducation pour les filles était très réduit**, voire interdit. En 1836, l'enseignement primaire pour les filles est organisé par l'ordonnance du 23 juin (Ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion, 2015). À la fin du XIX^e siècle, le 28 mars 1882, les **lois Jules Ferry** sont mises en application. Elles viennent en complément des travaux déjà réalisés auparavant par Victor Duruy qui avaient rendu obligatoire la mise en place d'école publique pour les filles pour les communes de plus de 500 habitants et en permettant la gratuité de l'enseignement primaire. Les lois Jules Ferry sont venues compléter les fondements de l'éducation publique en garantissant **l'obligation, la gratuité absolue et la laïcité de l'enseignement primaire** (Gouvernement, 2020) [3]. Ainsi, l'accès à l'éducation s'est démocratisé, permettant à un plus grand nombre d'enfants de fréquenter l'école dès l'âge de six ans. L'éducation était donc rendue obligatoire de six à treize ans, pour les filles comme pour les garçons à partir des années 1850. **Chaque enfant devra donc suivre une éducation commune.** La figure 2 détaille les différentes évolutions de l'éducation en France par une frise chronologique. Nous remarquons, par exemple, que la mixité entre filles et garçons au sein des écoles n'apparaîtra qu'en 1969. Le caractère obligatoire de l'éducation en France est une étape majeure qui a contribué à faire progressivement de l'école le **passage universel** qui va concerner l'ensemble des enfants et ainsi tenter de réduire les inégalités.



Fig. 2 : L'école d'autrefois : 1500-1965
Frise chronologique. (MUNIE, 2017)

En 1858, le ministère prévoit l'installation de préau, de sanitaires et d'une cour de récréation. Avant cela, plus de la moitié des écoles ne disposaient pas de cour. En effet, comme le décrit Antoine Prost dans « Âges et usages de la cour d'école », **les écoles étaient étroitement liées au maître d'école et à son logement.** Les temps de récréation se déroulaient dans le pré avoisinant ou directement sur la rue (Prost, 2019). Les cours d'école, telles que nous les connaissons aujourd'hui, se sont réellement imposées qu'à partir de 1866, lorsque « *Victor Duruy, alors ministre de l'Instruction publique, prescrit de couper chaque demi-journée d'école par un*

temps de repos [...] pour défendre cette innovation : lutter contre l'immobilité du corps et la fatigue de l'esprit imposées pendant plusieurs heures consécutives. » (Gravillon, 2019). Dès lors que les cours d'écoles se sont généralisées, elles étaient généralement enherbées ou stabilisées pour permettre l'activité sportive. « *La cour est alors un espace extérieur et visible, souvent interposé entre la rue et la mairie-école, pour mieux mettre cette dernière en valeur. Sa clôture est souvent tardive. C'est un lieu de rencontre entre l'école et la société, un lieu public – les citoyens la traversent pour aller à la mairie [...]* » (Prost, 2019).

Apparaissent, dans les années 1920, les **écoles de plein air** avec la rupture de la ville polluée, surpeuplée et une mise en avant de la qualité de vie à la campagne (CAUE 44 Loire-Atlantique développement, 2021) [4]. Il s'agit d'un modèle novateur pour l'époque. Nous pouvons citer l'école de plein-air de Suresnes (92) comme exemple (MUS, 2022) [5]. En effet, au début du XX^e siècle, les conditions de vie au sein des grandes villes sont

difficiles. De nombreuses **maladies** s’y développent et les classes populaires souffrent d’un fort taux de mortalité infantile. C’est ainsi que naît une **préoccupation hygiéniste** au sein des écoles. L’objectif de ces écoles est de donner accès à l’éducation aux enfants malades et fragiles. Son architecture est basée sur un ensoleillement important des salles de classe, des circulations douces privilégiées, un accès aux soins dans un cadre végétalisé et arboré (MUS, 2022) [5]. Les salles de classe donnent directement accès à l’extérieur comme nous pouvons le voir sur la figure 3. **L’école est adaptée à l’enfant et non l’inverse**. Elle donne aux élèves un **accès privilégié à la nature**. Cette préoccupation hygiéniste est une étape importante pour l’époque et pour les générations à venir. L’école se doit d’être un lieu propre, sain et doit garantir la bonne santé des enfants. Encore aujourd’hui, « *avec la pandémie de la Covid, une préoccupation hygiéniste incite à limiter le contact des enfants avec des éléments « sales » comme la terre, le sable ou les copeaux de bois* » (Renard, 2022). Dans ce même article, le Collectif Paysages de l’après-pétrole exprime même l’idée que les « *cours sont formatées par la sécurité et l’hygiène* ».



Fig. 3 : Photographies anciennes de l’école de plein-air de Suresnes (92). (INSHEA, 2019) [6]

Cependant, les écoles de plein air se sont peu développées en France, notamment dû aux événements historiques, découverte du vaccin contre la tuberculose par exemple, besoin de reconstruction suite à la Seconde Guerre mondiale et dû à leur « *coût d’entretien élevé [...] déficit de recrutement du fait de l’évolution de la santé des enfants [...]* » (Godeau, 2020).

Dès les années 1930, les cours d’école se dotent peu à peu **d’équipements et de matériels** afin de répondre au besoin d’éducation physique et de santé des enfants (Delalande, 2007). Cependant, la vision d’une cour de récréation utile principalement pour l’éducation physique évolue. En effet, la cour de récréation est reconnue pour ces autres **apports pédagogiques et sociaux**. Comme le décrit Julie Delalande, anthropologue de l’enfance et de la jeunesse, dans « *La cour de récréation : permanence et mutations* » : « *On sait que le courant pédagogique de l’Éducation Nouvelle a beaucoup participé, dès les années 1920, à valoriser la récréation comme moment de socialisation des enfants et a insisté sur l’importance d’aménager l’espace, en rupture avec l’image de la cour “caserne” [...]* » (Delalande, 2007).

À la suite des deux guerres mondiales, nous constatons une explosion démographique, il est donc nécessaire de (re)construire vite et vaste afin d’accueillir un nombre grandissant d’élèves. L’espace devient alors **contraint**, le nombre d’élèves augmente, **les cours rétrécissent**. La façade de l’école s’aligne à la rue et la cour de récréation devient **inaccessible au public**. Le lien entre mairie et école se rompt (Prost, 2019). En 1959, l’instruction devient obligatoire jusqu’à l’âge de seize ans (Fig. 2).

1 Évolution des effectifs d'élèves de l'enseignement préélémentaire et élémentaire, en milliers

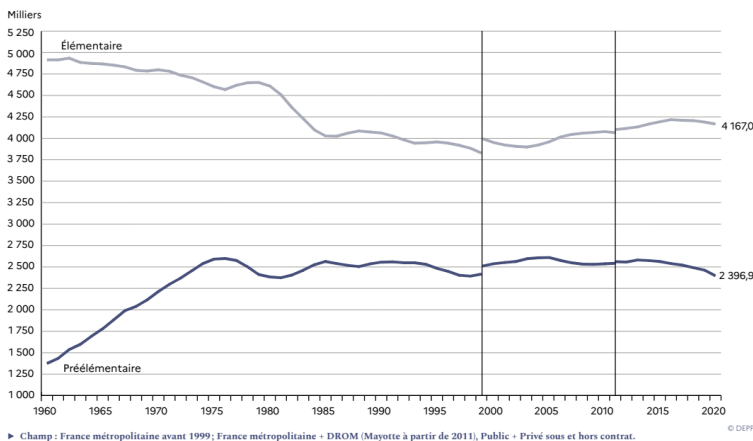


Fig. 4 : Évolution des effectifs d'élèves de l'enseignement préélémentaire et élémentaire, en milliers (DEPP, 2021)

De plus, nous constatons un taux de scolarisation des enfants dès l'âge de 3 ans passant de 60 à 100 % entre 1970 et 1995 (Fig. 5), malgré le fait que la scolarisation est devenue obligatoire à partir de 3 ans qu'en 2019. Ces graphiques montrent l'importance accordée à l'éducation des plus jeunes dès lors que l'éducation est devenue obligatoire et gratuite.

En 1976, la loi Haby vise à rendre la **mixité obligatoire** dans l'enseignement primaire et secondaire. Ainsi, des **groupes scolaires mixtes** se construisent afin de regrouper les niveaux. Dans les années 1980, deux ouvrages édités par le CNDP intitulés : *Changer la cour de récréation* et *Cours de récréation : des besoins de l'enfant aux choix d'aménagement*, insistent sur l'importance de l'aménagement des cours et sur le besoin d'expériences pédagogiques proposées aux enfants comme l'installation d'une poutre surélevée ou encore l'intégration de l'eau dans les aménagements. Cependant, à cette même période, apparaît une nouvelle préoccupation en totale contradiction avec les ouvrages cités plus haut : « *Au regard des années 2000 préoccupées par les questions de sécurité et de surveillance, leurs propositions apparaissent risquées et fantaisistes, témoignant de la rapidité avec laquelle s'est installée la vision négative actuelle de la cour, mettant le projecteur sur les accidents et les affrontements.* » (Delalande, 2007). Ainsi une « **obsession du risque zéro** » apparaît au sein de notre société (Prost, 2019) et donc au sein des cours de récréation. Toute chute, blessure, accident doit être évité, **les cours « se sécurisent »**, se simplifient et **se standardisent**. L'objectif de ces nouvelles cours est de garantir le risque zéro, de les sécuriser au maximum, de **faciliter leur entretien** et de simplifier la **surveillance** des enfants. Elles font l'objet d'une **minéralisation importante** et d'une suppression de la strate végétale, créant des cadres de vie standardisés et aseptisés (apparition des surfaces goudronnées au sein des cours d'école). De plus, les cours ont davantage évolué pour les besoins de l'adulte et non pour les besoins de l'enfant. Le but est de garantir la **sécurité** (pour

On constate que le nombre d'élèves entrant en école préélémentaire est multiplié par deux en 25 ans, entre 1960 et 1985, « *en raison de la progression de la scolarisation des enfants avant l'âge obligatoire* » (Fig. 4). À l'inverse, nous remarquons une constante diminution des effectifs d'élèves en élémentaire entre 1960 et 2000 qui s'explique par « *des évolutions démographiques* ».

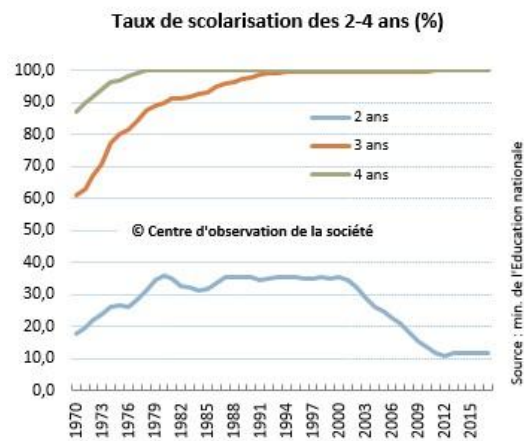


Figure 5 : Taux de scolarisation des enfants de 2 à 4 ans en France. (Centre d'observation de la société, 2019) [7]

de l'accident, de la blessure...), la **propreté** (peur de la saleté, des maladies, peur du vivant...), et le **contrôle des enfants** (peur de la disparition, des intrusions...) (CAUE 44 Loire-Atlantique développement, 2021) [4].

Les cours de récréation ont donc évolué avec le temps, les générations, les lois et les événements historiques (Fig. 6 et Annexe I). Elles reflètent, à une échelle plus petite, la société dans laquelle évoluent les futures générations d'adultes. L'éducation devenue obligatoire et sur des temporalités plus longues (allongement de l'éducation obligatoire de 3 à 18 ans) a permis et permet toujours à un grand nombre d'enfants d'accéder à l'éducation. Mais les aménagements au sein des cours d'école prennent-ils réellement compte des besoins de l'enfant ? Et quels sont leurs besoins spécifiques ?

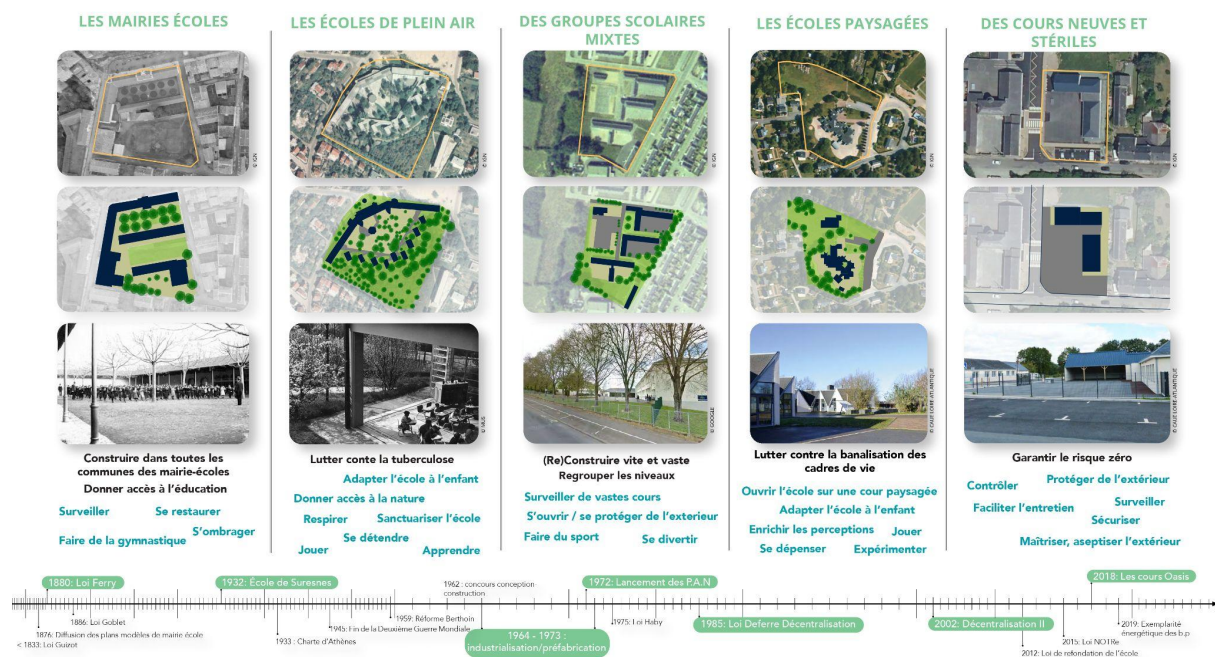


Figure 6 : Historique de l'évolution des cours d'école. (CAUE 44 Loire-Atlantique développement, 2021) [4]

2) Placer les besoins de l'enfant au cœur de l'aménagement

Comme nous l'avons vu précédemment, nous avons constaté un changement de mentalité vis-à-vis des enfants et de leur sécurité à l'école. Les écoles se sont petit à petit clôturées et devenues inaccessibles au public. La recherche du risque zéro s'est accentuée et est devenue omniprésente. L'important est de garantir la sécurité, la propreté et le contrôle des enfants afin de répondre aux attentes de l'adulte. Mais qu'en est-il des besoins de l'enfant ? Aujourd'hui, avec les projets de réaménagement des cours de récréation, l'enjeu principal des cours est de répondre aux besoins de l'enfant et non de répondre uniquement à ceux des adultes. Les besoins fondamentaux de l'enfant sont nombreux. Nous pouvons citer les **besoins physiologiques, de santé, le besoin de protection, de sécurité affective et relationnelle ou encore le besoin d'expériences et d'exploration du monde. Le besoin de cadre, de repère et de limites, le besoin d'identité, d'estime et de valorisation de soi** sont également importants (CNAPE, 2023). La figure 7 représente, de manière schématique, les besoins fondamentaux de l'enfant venant d'être cités.

De manière plus concrète, les enfants doivent améliorer leur **motricité** par l'apprentissage de la dextérité, de l'agilité, par l'expérimentation, la curiosité ou encore l'exercice physique. L'enfant doit ressentir un **bien-être physique et mental** grâce au confort, à la fraîcheur, à l'intimité, la tranquillité, mais aussi la stimulation, l'imaginaire ou encore la libération des émotions. Enfin, l'enfant a besoin de **vivre-ensemble** avec les notions d'égalité des genres, de respect des individualités et de socialisation (SYSEG, 2021) [8]. La **socialisation** est le processus permettant à l'enfant de s'intégrer dans la vie sociale en s'étant imprégné de la culture dans laquelle il évolue. L'école permet à l'enfant d'apprendre à lire, à écrire, à compter, mais elle permet également de faire évoluer

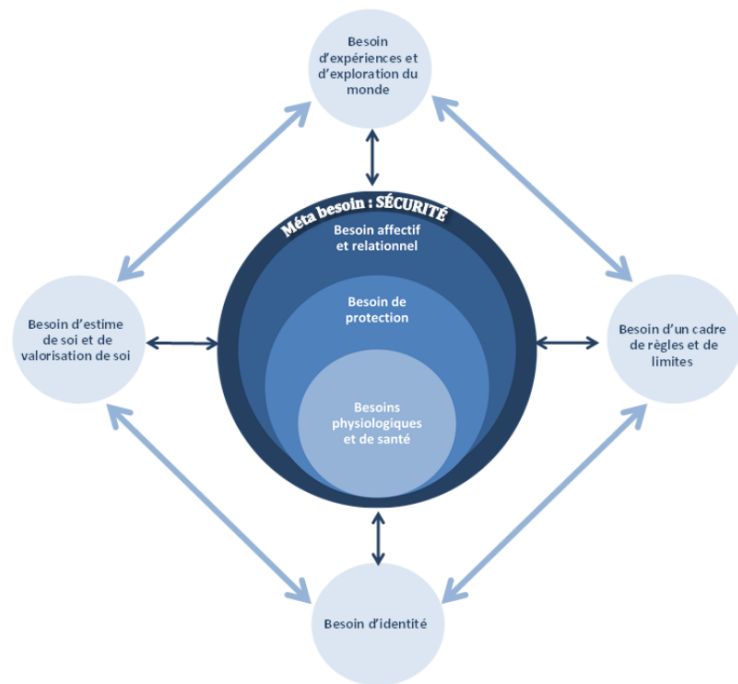


Fig. 7 : La carte des besoins fondamentaux universels de l'enfant. (DGCS et Ministère des familles, de l'enfance et des droits des femmes, 2017)

l'enfant dans un cadre social. La cour d'école est un réel **lieu d'apprentissage** par leurs **expériences corporelles et physiques, ludiques et créatives, expressives et langagières, mais aussi par leurs expériences cognitives et réflexives** (CNAPE, 2023). Comme l'écrit Julie Delalande, la cour est « *un espace de relative autonomie dont ils disposent chaque jour d'école pour construire leurs relations, instaurer des habitudes de jeux, s'accorder sur des règles ludiques mais aussi sociales.* » (Delalande, 2006) Les aménagements ludiques, que ce soit des marquages au sol, des structures de jeux, des jeux collectifs ou individuels, permettent à l'enfant d'expérimenter et d'explorer le monde. Les besoins d'agilité, de motricité et de curiosité peuvent être comblés par les aménagements de la cour d'école comme des structures de grimpe, une piste d'athlétisme, des jeux à ressorts par exemple. La cour peut même être utilisée comme outil pédagogique grâce à des activités diverses comme la culture potagère ou encore faire classe dehors. La cour de récréation peut répondre au besoin d'identité de l'enfant. En effet, comme le remarque Julie Delalande : « *les élèves se construisent ainsi une identité sexuée qui est le résultat d'un temps passé entre pairs du même sexe [...]* » (Delalande, 2005). La cour permet aux enfants de socialiser entre eux, d'échanger, de rire, de se disputer... La cour permet ainsi aux enfants de se construire une véritable identité et une personnalité en plus des moments passés en dehors de l'école. Le besoin d'estime de soi et de valorisation de soi correspond à « *la perception qu'une personne a d'elle-même, ainsi que du sentiment d'être unique et d'avoir de l'importance.* » (CNAPE, 2023). Le rapport issu de la démarche de consensus sur les besoins fondamentaux de l'enfant en protection de l'enfance rappelle que : « *L'enfant a besoin d'avoir une image positive de soi pour pouvoir se faire confiance, corrélée au sentiment de compétences et à la capacité d'affirmer des préférences, des choix, et avec l'âge la capacité à projeter une trajectoire, la capacité à être empathique et construire des relations stables et la capacité à prendre soin de soi.* » (DGCS et Ministère des familles, de l'enfance et des droits des femmes, 2017). La cour

d'école peut, en partie, répondre à ce besoin avec les interactions sociales que les enfants entreprennent au quotidien à l'école. Le sentiment d'être à l'aise, en confiance au sein de la cour est aussi un élément important pour les jeunes élèves au cours de leur développement. L'école, mais également la cour d'école, permet d'apprendre et d'acquérir une partie des codes et des valeurs sociales pour faciliter son insertion dans le milieu social. L'objectif pour l'enfant est aussi d'apprendre à réguler ses émotions et son comportement. La cour d'école, étant une part importante de la vie d'un enfant, doit permettre de répondre à ce besoin de cadre, de règles et de limites.

Enfin, l'enfant a **besoin de sécurité**. Le rapport de la DGCS présenté ci-dessus décrit ce besoin comme un « *méta besoin* ». Il surplombe tous les autres besoins, « *il constitue un pré-requis, une base.* » Ce besoin de sécurité possède trois dimensions comme nous pouvons le voir sur la figure 7, **les besoins physiologiques et de santé, le besoin de protection et le besoin de sécurité affective et relationnelle**. L'enfant doit « *disposer d'au moins un adulte investi du souci de l'enfant et de ses besoins* » (Lacharité et al. 2006). Ce besoin de sécurité relève principalement de la responsabilité des parents, mais peut aussi être parfois le rôle d'une personne de l'équipe enseignante. Les trois dimensions décrites ci-dessus sont des besoins sur lesquels l'école peut difficilement agir hormis permettre aux enfants de se développer dans un cadre protégé et sécurisé et en limitant les différents types de violences à l'école ou au sein de la cour. Ainsi, l'école et sa cour sont des espaces, des lieux où l'enfant évolue et grandit. Il s'agit d'un lieu d'apprentissage où les besoins de l'enfant doivent être comblés pour garantir un développement physique, psychologique et social optimal. Il s'agit donc d'un enjeu fondamental.

3) La cour d'école : le reflet de la société

L'école est un lieu d'expression, de développement social comme nous l'avons vu précédemment. En effet, comme le constate Julie Delalande, l'occupation de la cour de récréation est très souvent l'expression de l'identité des élèves ou groupes d'élèves. La cour se compose de plusieurs espaces distincts. Généralement, le centre de la cour est dédié au jeu de ballon (football ou basketball), souvent pratiqué par les garçons. Les filles, quant à elles, occupent majoritairement les espaces périphériques de la cour (Rayou, 1999). Parfois même, la cour est monopolisée par les jeux de ballon et les espaces plus calmes, de détente, de bavardes sont réduits à de minuscules recoins. De plus, la mixité au sein des écoles est apparue tard en France. Ainsi, en France, **la cour favorise une répartition spatiale genrée**, principalement expliquée par l'arrivée tardive de la notion de genre dans l'espace public. Comme nous l'avons vu auparavant, chaque enfant doit pouvoir répondre à son **besoin d'identité**. Ainsi, la cour de récréation doit permettre à chaque enfant de s'épanouir et de **développer sa personnalité propre**, qu'il ait envie de jouer au ballon ou envie de dessiner calmement ou encore de discuter à l'abri des regards. La pauvreté de diversité d'espaces distincts au sein d'une cour peut se révéler problématique puisque la répartition spatiale des enfants se réalise parfois de manière genrée et suivant les activités proposées dans la cour. **Cette répartition n'est donc plus équilibrée ni équitable.**

De manière plus générale, l'école doit aussi garantir le principe d'**inclusion**. Serge Thomazet, enseignant chercheur à l'université Clermont-Auvergne, définit l'école inclusive comme étant « *l'intégration physique [...] et sociale [...], mais aussi pédagogique afin de permettre à tous les élèves d'apprendre dans une classe correspondant à leur âge ceci quel que soit leur niveau scolaire* » (Thomazet, 2006). De façon plus précise, en France, l'idée d'inclusion vise à scolariser les enfants et les jeunes en situation de handicap. La cour doit donc respecter des normes strictes pour permettre l'accès à l'école aux personnes en situation de handicap ou des

personnes à mobilité réduite. Ainsi, l'école doit être **accessible à tous**. L'école, le programme pédagogique, mais également l'aménagement de la cour doivent donc répondre à cet enjeu et intégrer l'ensemble des élèves **sans discrimination** et de manière **égalitaire**.

De plus, avec les différents jeux associés à la détente et au divertissement, nous remarquons un échange et une **transmission entre les élèves**. En effet, ils échangent entre eux à propos des règles, les plus jeunes s'inspirent des plus âgés par exemple. « *Le statut de « chef » est prisé entre pairs à la maternelle, il est moralement déprécié par les enfants de CE2 que j'ai rencontrés. C'est la relation d'équité et la négociation qui deviennent leur modèle.* » (Delalande, 2005) De plus, les jeux se transmettent de génération en génération. Nous pouvons citer le jeu de la corde à sauter, le jeu de billes ou encore les commérages à l'abri des oreilles indiscrètes. Plus globalement, Julie Delalande parle de « **culture enfantine** » : « *comme l'ensemble des savoirs et des compétences nécessaires à un enfant pour faire partie de son groupe de pairs.* » (Delalande, 2005). Ainsi, la cour d'école permet une transmission des jeux, mais plus largement, elle permet la transmission de règles, de valeurs telles que le respect des autres, l'équité entre les enfants ou encore l'ouverture d'esprit. Cette transmission peut se réaliser par imitation, par les faits, par le jeu commun ou pour l'observation. L'aménagement de la cour doit donc répondre à ce besoin. À l'inverse, l'aménagement ne doit pas non plus donner la priorité aux élèves plus âgés. L'intérêt est la transmission d'une « **culture enfantine** », la cour doit être aménagée pour toutes les tranches d'âge présentes à l'école. Il doit permettre une **diversité importante d'activités**. Nous remarquons également une certaine **hiérarchie** qui se crée entre les élèves et même une « **démocratie à échelle réduite** » avec des prises de décisions en négociant ou même en votant. Que ce soit entre les élèves plus jeunes qui s'inspirent des plus anciens ou même au sein d'un groupe d'enfants de même âge, des personnalités se révèlent et s'affirment. Ainsi, **la cour d'école est « le théâtre d'une micro-société »** (Delalande, 2005). C'est en cela que le réaménagement des cours d'école est un enjeu social. Ce type de projet doit permettre de réduire, voire de résoudre des problèmes de répartition spatiale, d'équité, d'égalité des genres au sein de la cour.

4) Intégrer les enjeux environnementaux dans le réaménagement des cours de récréation

Comme nous venons de le voir, la cour d'école doit répondre à divers enjeux (social, pédagogique, inclusivité...). Cependant, plus récemment, la cour d'école est devenue un espace prisé pour répondre, en partie, à un enjeu environnemental. En effet, les rapports du GIEC annoncent une augmentation de la température globale de +1,5°C en 2040 (Fig. 8). Selon Météo France, « *En France, les vagues de chaleur seront plus nombreuses, plus longues et plus intenses. Une grande partie du territoire connaîtra de très longues sécheresses. Les cœurs urbains seront les plus touchés.* » (Météo France, 2015) [9].

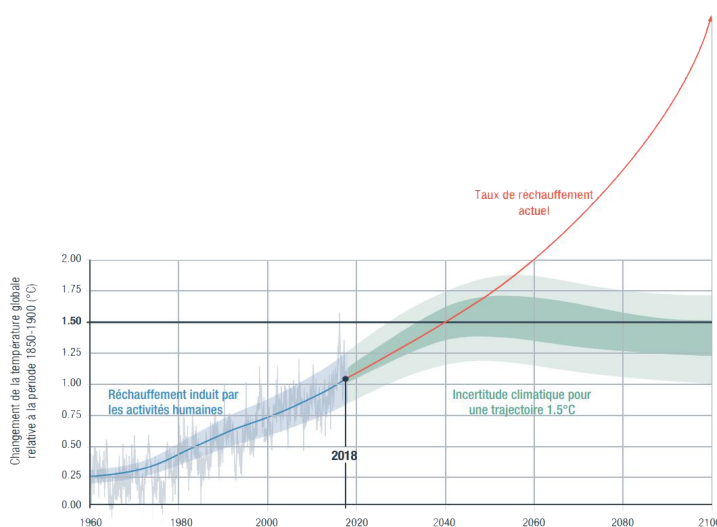


Fig. 8 : Graphique illustrant le réchauffement planétaire induit par les activités humaines et les prédictions pour les prochaines décennies. (OCE, 2019)

Dans un contexte alarmant d'augmentation et de précocité des vagues de chaleur ou de lutte contre les inondations ou encore d'effondrement de la biodiversité, il s'agit d'adapter l'espace public, notamment, aux changements climatiques globaux. Des questions de perméabilités des sols, de renaturation, d'ombrage, de gestion des eaux pluviales se posent. Les **services écosystémiques** rendus par la nature sont nombreux. Les services écosystémiques correspondent aux « conditions et processus par lesquels les écosystèmes naturels et les espèces qui les composent entretiennent la vie humaine et répondent à ses besoins » (Foulquier, 2018). Ces services ont été classés en quatre catégories : les services de support/soutien, de production, de régulation et culturels. Comme nous pouvons le voir sur la figure 9, les **nombreuses interactions entre les écosystèmes et l'Homme** garantissent des besoins essentiels pour notre survie telle que la santé ou la sécurité. Les **bienfaits de la nature** en ville sont multiples et reconnus : réduction du stress et de la fatigue, amélioration de l'état de santé, diminution du sentiment de solitude, accroissement de la productivité... (Bourdeau-Lepage, 2019)

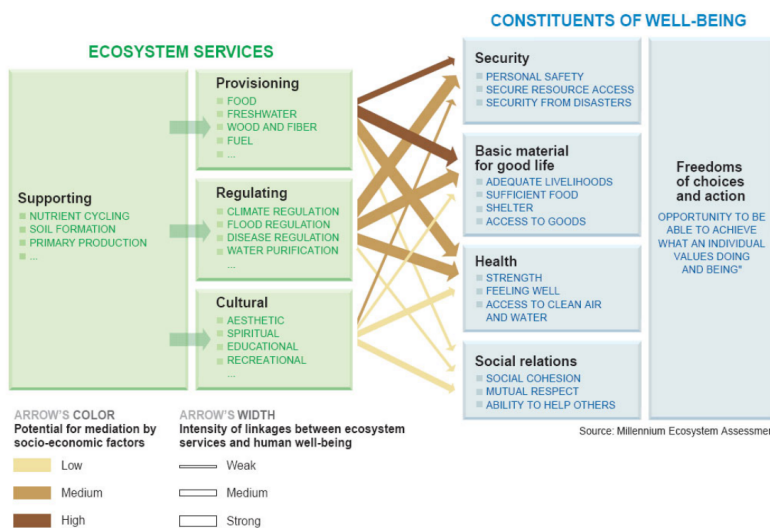


Fig. 9 : Cadre conceptuel des interactions entre Biodiversité, Services d'origine écosystémique, Bien-être de l'Homme et Forces sous-jacentes à l'origine des changements (Millennium Ecosystem Assessment, 2005)

(Ouverture, Adaptation, Sensibilisation, Innovation, Solidarité), lancée par la ville de Paris dans sa « stratégie de résilience », s'inscrit parfaitement dans la lutte contre le réchauffement climatique. Les cours OASIS ont plusieurs objectifs. Le réaménagement de ces cours permet de **désimperméabiliser et de varier les sols, de végétaliser la cour et de faire réapparaître l'eau dans l'espace urbain**. Les nouvelles cours créent de l'**ombre**, favorisent le **bien-être des enfants** et intègrent des **lieux de rassemblement, de calme** et peuvent parfois permettre de **faire classe en extérieur**. Enfin, les cours OASIS donnent une place au **jeu libre** et à l'**imaginaire** et elles associent les acteurs dans une **démarche participative** (CAUE 75, 2020). Le nombre de cours OASIS se multiplie d'année en année. Ce projet à l'échelle de Paris a eu des retombées sur l'hexagone entier. De nombreux projets de renaturation de cour d'école voient le jour ces dernières années. Ainsi, ces projets participent à la lutte contre le réchauffement climatique tout en sensibilisant la population à ces enjeux globaux.

L'annexe II présente un tableau détaillant les vertus de la nature en milieu urbain. Il s'agit donc d'un enjeu important et essentiel pour notre société. Ainsi, les acteurs de l'aménagement du territoire peuvent et doivent agir dans cette optique. L'espace public doit être repensé en prenant en considération ces éléments, y compris les cours d'école. En effet, les projets de renaturation des cours d'école se développent de plus en plus en France et visent à lutter contre le dérèglement climatique. Dans ce cadre, l'initiative des cours OASIS

5) Les enjeux des cours d'école : une évolution constante

À l'origine, les cours d'école sont nées pour réaliser une pause, une coupure afin de redevenir attentif en classe. Par la suite, les temps récréatifs permettaient de se re-concentrer mais ils permettaient également une réelle évolution des enfants par l'apprentissage, la pédagogie et les interactions entre eux. Les cours d'école se sont aussi transformées pour **lutter contre certaines maladies**, les cours se sont aérées, ouvertes. L'**aspect hygiéniste** est devenu primordial. Les cours, à l'origine accessibles au public, se sont fermées et sont devenues **inaccessibles** pour les personnes extérieures de l'école, notamment avec le détachement de la mairie et de l'école, en zones rurales. Petit à petit, une volonté de **réduire les risques** et de sécuriser au maximum l'enceinte de l'école s'est développée. Pour satisfaire le risque zéro, les écoles se cloisonnent, s'équipent de murs, de haies ou de grillages, à l'image d'une « prison ». Peu à peu, les espaces engazonnés de la cour laissent place au bitume, dans un souci d'hygiène et de **facilité d'entretien**. Ainsi, l'école devient un espace clos, goudronné où la présence de végétation se résume à un ou deux arbres isolés historiques, souvent enserrés d'enrobé, contraignant le bon développement des racines (Fig. 10).



Fig. 10 : Visite de la cour d'école élémentaire Benjamin Franklin à Rouen (76) dans le cadre du projet de renaturation de 11 cours de récréation - AET - Mars 2022

Les cours de récréation doivent aujourd'hui **répondre aux besoins de l'enfant et de l'adulte** qui le surveille afin d'être un espace ludique, pédagogique, d'apprentissage pour le bien-être de l'enfant tout en garantissant une sécurité optimale. Elles doivent permettre l'accès aux équipements de jeux, garantir une qualité de vie intéressante pour le développement de l'enfant et un **épanouissement personnel**. L'école doit favoriser l'autonomie, la

sociabilité et la créativité des jeunes. Les cours de récréation doivent assurer le bon développement moteur, psychologique et social de l'enfant. L'évolution des écoles en France a également été marquée par une attention croissante portée à l'inclusion, à la diversité et à l'égalité des genres. En effet, l'accès à la cour pour tous, filles et garçons, petits et grands, est important. L'accessibilité de la cour aux personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap est aussi un sujet primordial. Une **cour inclusive** permettra d'éduquer les enfants à des questions sociétales majeures dès le plus jeune âge. Les cours d'école sont aujourd'hui marquées par des projets de réaménagement et de renaturation. Dans un contexte climatique préoccupant, ce type de projet intervient dans un long processus de lutte contre le réchauffement climatique. Il s'agit d'une opportunité pour **sensibiliser** les enfants et les adultes à ces questions environnementales. Enfin, l'un des objectifs des projets de renaturation de cour d'école est d'**intégrer une démarche participative de co-conception**, voire de co-réalisation. En effet, prendre en compte les attentes de l'ensemble des usagers (élèves, enseignants, parents d'élèves...) et les impliquer dans l'élaboration du projet est un sujet important pour la réussite et l'appropriation de celui-ci.

B. Des cours d'école à l'image des multiples acteurs du milieu scolaire

Dans l'optique d'un réaménagement de cour d'école, il peut être envisagé de réaliser le projet en collaboration avec les usagers concernés, il s'agit d'une démarche participative. « *La participation citoyenne est une pratique démocratique qui consiste à associer les citoyens au processus de décision politique, en dehors des grands rendez-vous électoraux.* » (Participation citoyenne gouvernement, 2020) [10]. Faire participer les enfants à la réflexion d'un projet de réaménagement de cour d'école semble être primordial. En effet, les enfants étant les premiers utilisateurs de cet espace, il est important de **prendre en considération leurs avis, leurs remarques et leurs attentes** afin de répondre au mieux à leurs besoins spécifiques (cf. partie I.A.2). D'une façon plus globale, il est nécessaire de prendre en compte les opinions de l'ensemble des acteurs interagissant avec la cour. Mais rappelons tout d'abord les fondements de la participation citoyenne.

1) Les fondements de la participation citoyenne

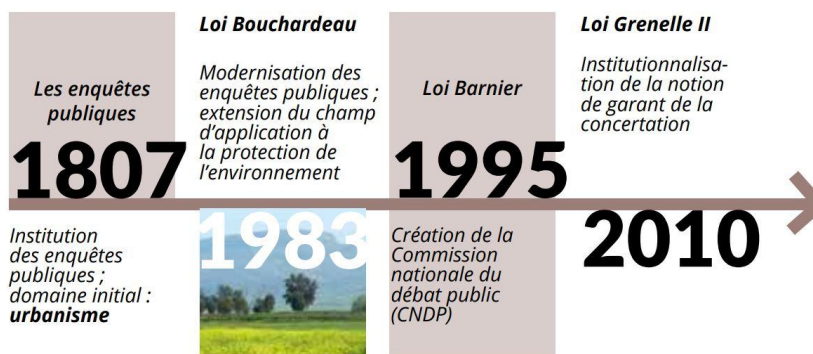


Fig. 11 : L'histoire de la participation publique en France. (Dionnet et al., 2017)

C'est en 1807 que les premières enquêtes publiques apparaissent dans le milieu de l'urbanisme. Cependant, pendant presque 200 ans, aucune nouvelle avancée ne va se produire en termes de participation citoyenne. Malgré quelques initiatives locales et rurales, il faudra attendre les années 1980 pour constater l'élargissement du domaine

d'application des enquêtes publiques à la **protection de l'environnement** (Fig. 11). Nous pouvons également citer les lois « Solidarité et Renouvellement Urbain » en 2000 ou encore la loi « Démocratie de proximité » en 2002 qui **recommandent l'implication des habitants et des associations dans la réflexion des projets de leur territoire** (Zetlaoui-Leger, 2005). Les citoyens s'intéressent de plus en plus aux affaires publiques et aux projets qui en découlent. Un changement s'opère petit à petit, passant d'une **démocratie représentative à une démocratie participative**. « *Face à des démocraties libérales représentatives parfois accusées de favoriser l'apathie politique du plus grand nombre à des fins de conservation de « l'ordre existant », il importe d'impliquer le plus grand nombre possible de personnes dans des activités permettant leur participation et que puissent réapparaître dans cet espace public de discussion ceux des citoyens situés ordinairement en lisière de la chose publique* » (Albertini, 2014). Ainsi, dans les projets de cour d'école, il semble opportun de réaliser une co-conception de l'aménagement. Faire évoluer le site en s'adaptant aux attentes actuelles en **intégrant tous les acteurs dans le processus** paraît être plus qu'utile. L'objectif étant de réaliser une action publique globale et inclusive, **n'excluant personne dans la réflexion**. La démocratie représentative souffre de multiples insuffisances. Qu'il s'agisse du désintérêt des citoyens, de l'abstentionnisme lors d'élections ou encore du sentiment de non-représentativité des acteurs politiques, la démocratie représentative s'essouffle. Ce sentiment justifie donc la nécessité d'intégrer les usagers à la réflexion d'un projet et les cours d'écoles n'y échappent pas.

2) La participation citoyenne, une réalité plurielle

La concertation, qu'elle soit volontaire ou imposée, se décline en trois objectifs principaux. Comme le décrit Jean-Eudes Beuret dans « Mieux définir la concertation : du pourquoi au comment » la participation vise à l'**information** et à la **mise en commun de ces**

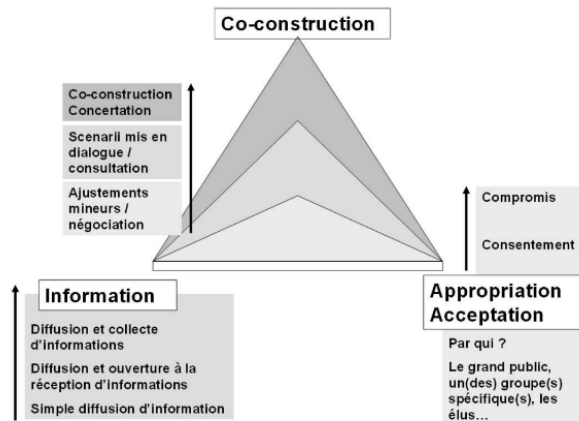


Fig. 12 : Les objectifs de la concertation : trois pôles et trois gradients (Beuret, 2012).

informations, nous pouvons qualifier cet objectif de premier degré de participation. Le second objectif est de **faire accepter le projet** par le public, les financeurs, les élus ou tout autre acteur concerné par le projet. Enfin, le troisième et dernier objectif de participation, selon Jean-Eudes Beuret, porte sur la **co-construction** du projet et la **prise de décision commune**. Chaque objectif peut être décliné de manière plus ou moins importante (Fig. 12).

La démarche participative peut se décliner sous plusieurs formes différentes. Nous distinguons la participation en amont de celle en aval du projet. Le degré d'intensité de la participation est variable selon l'envie du pouvoir décisionnaire (maîtrise d'ouvrage). Il peut s'agir d'une simple **information** en transmettant les éléments du projet aux acteurs. Cette méthode est descendante. Un second degré de participation est la **consultation**, il s'agit d'une méthode montante puisque l'avis des acteurs est demandé. Leur avis peut être suivi ou non. Ensuite, vient la **concertation**. C'est un autre type de participation qui implique encore davantage les acteurs. L'idée est de « faire travailler des acteurs afin qu'ils construisent collectivement des propositions sur un projet » (Dionnet et al., 2017). Il s'agit donc d'une méthode itérative. Un quatrième, voire cinquième degré de participation est la **co-construction ou co-décision**, voire l'**association**. Ces pratiques impliquent de manière forte et à de nombreuses reprises les participants. L'objectif est de construire le projet en étroite collaboration avec les acteurs. Ainsi, pour les projets cours d'école, le degré d'intensité de participation peut varier d'une simple réunion informative à plusieurs mois d'échanges et d'ateliers avec l'ensemble des acteurs. De manière plus concrète, la concertation peut se décliner sous des formes très diverses. En effet, il peut s'agir d'une réunion publique où les participants assistent à une présentation de la maîtrise d'œuvre sur le projet déjà bien fixé. À l'inverse, les citoyens peuvent être impliqués dès le départ en partie diagnostic. Il peut être organisé des ateliers participatifs pouvant prendre des formes variées. Que ce soit des enquêtes publiques sur le terrain, à distance, des ateliers thématiques, des jeux interactifs, des maquettes ou encore des balades urbaines, la **concertation peut être très variée** et peut **s'adapter** à de nombreuses situations et à de nombreux publics. Comme nous pouvons le voir dans le tableau 1, les démarches peuvent être très diversifiées. Dans le cadre des projets de réaménagement de cour d'école, l'utilisation d'outils en ligne avec les enfants ne semble pas être optimale, car il s'agit d'un public particulier nécessitant une attention particulière. Cependant, ce type d'outil peut être intéressant à utiliser pour interroger, les parents d'élèves, les enseignants sous forme de questionnaire. L'outil en ligne permet de toucher un nombre plus important de personnes. Il permet également une plus grande liberté d'expression là où les échanges en réunion publique peuvent être monopolisés par une ou deux personnes.

Tableau 1 : Grille de lecture comparative des différents moyens de participation citoyenne (SGMAP, 2017).

Démarche	Objectif opérationnel	Public visé ou mobilisé	Modalités	Durée de la consultation	Coût estimatif	Nombre de participants
Dispositifs d'association des citoyens aux réflexions sur les politiques publiques						
Atelier citoyen	Obtenir un avis citoyen construit sur une thématique controversée à enjeu complexe avec des moyens et des délais contraints	Echantillon diversifié	Mixte	1 mois et plus	€€€€€ 25 000 à 90 000€	10 à 30
Conférence de citoyens	Obtenir un avis citoyen construit sur une thématique controversée à enjeu complexe	Echantillon diversifié	Présentiel	1 mois et plus	€€€€€ 90 000€ et plus	10 à 30
Consultation en ligne	Recueillir l'avis d'un public large ou ciblé dans un délai contraint	Tous citoyens / public spécifique	En ligne	1 mois et plus	€€€€ 1 000 à 25 000€	Plus de 1000
Ministère ouvert	Ouvrir un ministère aux citoyens et dialoguer avec eux sur les projets gouvernementaux	Tous citoyens	Présentiel	2 h à une journée	€ 0 à 1 000€	30 à 100
World Wide Views	Mener une réflexion collective avec un public large et diversifié géographiquement en simultané	Echantillon diversifié	Présentiel	2 h à une journée	€€€€€ 90 000€ et plus	100 à 1000
Dispositifs visant à stimuler la création de projets et la mise en réseau						
Barcamp	Mobiliser l'intelligence collective pour alimenter des réflexions en lien avec l'action publique	Tous citoyens	Mixte	2 h à une journée	€ 0 à 1 000€	30 à 100
Concours / challenge	Valoriser la créativité citoyenne	Tous citoyens / public spécifique	Mixte	1 mois et plus	€ 0 à 1 000€	30 à 100
Hackathon	Faire émerger de nouveaux usages des données à forte valeur ajoutée et rencontrer leurs utilisateurs	Public spécifique	Présentiel	2 jours à 1 semaine	€€€€ 1 000 à 25 000€	30 à 100
Open data camp	Faire émerger de nouveaux usages des données rencontrer leurs utilisateurs	Public spécifique	Présentiel	2 h à une journée	€ 0 à 1 000€	30 à 100
Dispositifs visant à élaborer en commun des projets ou prototypes basés sur les attentes des usagers						
Atelier collaboratif	Comprendre les contraintes et attentes des usagers sur un dispositif public	Echantillon non construit ou diversifié	Présentiel	2 h à une journée	€€€€ 1 000 à 50 000€	10 à 50
Co-design de services	Co-construire un dispositif public et le prototyper à partir de l'expérience des usagers	Echantillon non construit ou diversifié	Présentiel	2 h à 1 mois et plus	€€€€€ 25 000 à 90 000€	30 à 100

Ainsi, l'animateur de la réunion doit prendre en compte la potentielle timidité de certains et **assurer une répartition équitable de l'échange** (Graine Guyane, 2017). Réaliser des ateliers collaboratifs requiert souvent plus de **temps** et est souvent plus **couteux**. Cependant, les objectifs de ce type d'ateliers comme la cartographie participative, le diagnostic en marchant, le brainstorming ou encore des ateliers sur plans et maquettes sont de **faire émerger un grand nombre d'idées, de stimuler la créativité, de recueillir des données spatialisées, d'identifier des problématiques et surtout de favoriser une vision collective et partagée** (Graine Guyane, 2017). Ce guide détaille de nombreux outils collaboratifs avec

leurs objectifs, leurs modalités de mise en place, leur difficulté de préparation et d'animation et les points de vigilance. Il s'agira de choisir le ou les meilleurs **outils adaptés au public selon les modalités temporelles et budgétaires**.

3) La participation citoyenne : une nouvelle forme de démocratie

Les objectifs d'une démarche participative sont nombreux. Pour le commanditaire, nous pouvons citer trois objectifs principaux. Tout d'abord, un objectif instrumental visant à **renforcer l'efficacité du projet** grâce à un consensus trouvé entre les participants et les décisionnaires à l'obtention de solutions plus adaptées au sujet. En effet, faire appel aux citoyens, vivant dans ou à proximité du lieu concerné par le projet ou pratiquant l'espace de manière régulière, permet d'**obtenir une connaissance plus fine de l'espace**. La participation peut servir de ressource importante d'informations, voire d'une **expertise citoyenne**. Sarah Montero le montre bien dans « Concertation et tactiques citoyennes pour la création d'un équipement culturel à Bordeaux ». « *L'action collective [...] démontre la capacité des citoyens à se doter de savoirs multiples [...] afin de peser dans la décision publique.* » (Montero, 2014)

L'objectif social est également l'un des piliers de la démarche participative. Elle permet de **créer du lien social entre les différentes parties prenantes**. Cela implique grandement les usagers à maintenir leur cadre de vie une fois le projet terminé. Ainsi, **la gestion de celui-ci est facilitée**. En effet, le pouvoir décisionnaire implique les participants dans les décisions d'aménagement, les écoute et prend en compte leurs attentes, remarques et solutions. La participation est avant tout un échange dans le but d'optimiser le projet.

Enfin, la démarche participative a un objectif démocratique puisqu'elle **donne la parole aux citoyens volontaires et concernés**. La démarche participative permet de **fidéliser les citoyens au pouvoir politique**, de créer une réelle **culture politique et sociale** et de rapprocher les décideurs politiques avec les autres acteurs territoriaux. Dans le cadre des cours d'école, la participation peut permettre d'accorder la parole à l'ensemble des acteurs à la démarche, s'ils y sont intégrés.

L'efficacité de la démarche de participation dépend de plusieurs facteurs, que l'agence repérage urbain a identifié (Groupe CMP, 2019) [11] :

- de l'utilité et de l'utilisabilité des outils,
- des moyens de mobilisation,
- de la représentativité (diversité des publics),
- du « droit à l'expression » de chacun,
- des moyens de synthèse et de restitution,
- et de la démonstration des impacts de la concertation sur les projets.

Ces facteurs font émerger des points de vigilances spécifiques aux projets en milieu scolaire. Afin de rendre utile la démarche, il sera nécessaire de sélectionner le type d'atelier requis selon les besoins. Les ateliers, une fois définis, doivent être **facilement utilisables**, notamment avec un public jeune comme les enfants. Ils doivent être **spécifiques** à certains sujets et **ludiques** pour intéresser les enfants. La **durée des ateliers** est également importante, elle sera adaptée au public cible (l'attention des enfants étant plus réduite). Les ateliers seront établis selon les **moyens disponibles** pour la bonne réalisation de celui-ci. Les participants à la concertation devront être représentatifs de chaque niveau scolaire et mixte. Une **bonne représentativité du groupe** d'enfants participants à la concertation sera l'une des clés de l'inclusivité du projet. Lors du déroulement des ateliers, une attention particulière sera portée afin de permettre un échange facilité de chaque participant et que le **droit à l'expression soit respecté**. Enfin, les supports de restitution seront adaptés au public visé et les impacts des ateliers devront apparaître clairement dans le projet.

4) Les raisons de la frilosité à l'égard de la participation citoyenne

La démarche participative n'étant pas obligatoire pour certains projets, le pouvoir décisionnaire peut être parfois un peu réticent à s'engager dans ce type de démarche (Zetlaoui-Leger, 2005). En effet, entamer une participation citoyenne **nécessite du temps** afin de consulter les participants, d'échanger avec eux et de débattre. Pour certains projets, les délais peuvent être très courts pour diverses raisons (nécessité d'intervention urgente et rapide, délais liés à des demandes de financement, temporalités politiques...). Une démarche participative entraîne également **des coûts** qui peuvent parfois être un frein à l'engagement dans ce type de démarche par les décideurs. Les pouvoirs politiques peuvent par ailleurs ressentir une **perte de légitimité** de leur pouvoir de décision en permettant le débat. La **Crainte des élus de devoir répondre à des volontés personnelles et démesurées** peut aussi être source de réticence. La participation citoyenne nécessite l'engagement de participants afin de faire évoluer le projet. Les participants, en réunion publique par exemple, sont

souvent des personnes engagées dans la vie citoyenne et provenant de manière récurrente d'une certaine classe sociale. Ainsi, ces démarches collaboratives peuvent endosser un **caractère « non représentatif »** de l'ensemble de la population concernée par le projet. Les classes défavorisées sont souvent sous-représentées dans ce type de démarche. Le caractère démocratique est ainsi remis en cause. Les élus peuvent aussi éprouver le **sentiment qu'ils renoncent à une partie de leur pouvoir décisionnel** en engageant une concertation. Enfin, ces démarches sont encore récentes et continuent d'évoluer. Certaines maîtrises d'ouvrage ressentent le **manque de formation des maîtres d'œuvre** dans les démarches participatives. De manière générale, les réticences peuvent être nombreuses et variées. Cependant, il s'agit d'une étape clé dans l'adaptation du projet et de sa réussite.

5) La participation, moteur de la renaturation des cours d'école

Dans le cadre d'un projet de renaturation de cour d'école, la notion de participation semble être un élément important de la démarche de projet. En effet, intégrer les enfants, mais aussi les enseignants, les élus, les gestionnaires, parents d'élèves... au sein de la discussion permet de **fixer les attentes précises de chaque acteur** à propos du projet et ainsi d'imaginer un projet en cohérence avec les usagers.

Les objectifs de la co-conception sont multiples. Une cour d'école concertée permet de **sensibiliser élèves et adultes** aux enjeux environnementaux et sociaux. La démarche participative au sein d'un réaménagement de cour d'école permet de **réaliser un état des lieux des usages, des conflits** au préalable des travaux, d'**identifier les besoins** des enfants et des adultes et d'**anticiper l'appropriation de la nouvelle cour et de sa gestion future** (CAUE 75 Paris, 2020). L'échange avec les enfants met en exergue les **dysfonctionnements de la cour, l'occupation et la répartition spatiale** des élèves au sein de celle-ci et les **éventuels endroits dangereux**. La participation permet ainsi de **dresser le diagnostic de la cour**.

Un projet dans une cour d'école n'est pas un projet comme tous les autres. En effet, il existe de nombreuses spécificités à ce type de projet. Tout d'abord, il s'agit d'un **espace**, le plus souvent, **clos et accueillant une diversité importante d'acteurs** (enfants, enseignants, parents d'élèves, équipes éducatives et périscolaires, agents d'entretien...). Les intentions d'aménagements sont basées principalement sur le **besoin de l'enfant**, même si nous avons vu qu'une cour d'école doit aussi répondre au besoin de l'adulte qui le surveille, à savoir la **sécurité, l'hygiène** et la **surveillance**. L'école accueille un **public jeune**, ayant des volontés propres, nécessitant une attention particulière et **pouvant se distraire facilement**. Elle doit respecter des **normes strictes** de sécurité. La cour d'école est un espace spécifique avec une fréquentation particulière. En effet, la cour d'école est généralement accessible uniquement pour les enfants et adultes de l'école. Il s'agit d'un **espace non accessible au public** (sauf exceptions). Le week-end et pendant les vacances scolaires, l'espace n'est pas fréquenté excepté pour certaines activités périscolaires.

Ainsi, l'école et l'enseignement ont beaucoup évolué au cours du temps. L'enseignement scolaire était étroitement lié à la religion au Moyen Âge. L'école était réservée à une part faible de la population, notamment provenant de la bourgeoisie. Mais au fur et à mesure des époques, l'école laïque s'est développée. Ainsi, deux systèmes se sont dissociés et confrontés. À la suite de plusieurs lois (Guizot, Ferry...), l'enseignement s'est démocratisé et est devenu laïc, gratuit et obligatoire. Ainsi, l'accès à l'éducation était ouvert à tous les jeunes enfants. Des événements historiques sont venus apporter des changements aux systèmes établis auparavant tel que les deux guerres mondiales ou encore des maladies engendrant une forte

mortalité infantile dans le milieu populaire. La cour d'école, historiquement ouverte sur la rue, particulièrement en milieu rural, s'est également transformée. Imposées au milieu du XIXe siècle, les cours de récréation sont peu à peu devenues inaccessibles au public et se sont cloisonnées. Une préoccupation hygiéniste est apparue suite à certaines maladies et la volonté d'éviter tout risque pour l'enfant s'est accrue. Répondre aux besoins de l'enfant grâce, en partie, à la cour d'école est devenu un enjeu crucial. L'objectif de l'aménagement n'est plus seulement un espace dans lequel l'adulte doit assurer la sécurité, l'hygiène et le contrôle sur les enfants. Des enjeux sociaux forts en découlent tel que le développement physique, psychologie et social de l'enfant, l'inclusivité ou la pédagogie. Peu à peu, la végétation s'est réduite au sein des cours de récréation jusqu'à, parfois, ne conserver qu'un seul arbre historique en son milieu. Plus récemment, les cours d'école font l'objet d'une attention toute nouvelle. De nombreux projets de renaturation naissent, notamment le projet OASIS à Paris. Ces projets visent à lutter contre le réchauffement climatique tout en intégrant une réflexion poussée sur le besoin de l'enfant. L'intégration des enfants dans l'élaboration du projet s'est démocratisé. C'est ce que nous appelons une démarche participative. Ces démarches peuvent prendre des formes très variées, plus ou moins adaptées au public, allant d'une simple réunion d'information à un échange pendant plusieurs mois. Ainsi, des méthodologies de concertation spécifiques aux cours d'école se sont mises en place.

II. Concertation pour les cours d'école : des outils pour une participation active de tous les acteurs

A. Analyse comparative de plusieurs méthodologies de concertation pour le réaménagement d'une cour d'école

1) Méthodologie Arc en Terre

La méthodologie, concernant la démarche de participation dans le cadre d'un projet de réaménagement de cour d'école, développée par l'agence Arc en Terre, se déroule en plusieurs étapes. Tout d'abord, l'agence élabore et rédige un **questionnaire destiné aux enseignants**. Ce questionnaire est transmis en amont de la concertation afin d'obtenir des réponses optimales. Le questionnaire vise à **récolter des informations sur l'identité de l'école** (effectifs, nom des référents, nombre de niveaux et de classes...) mais il a également pour but de **dresser un premier diagnostic de la cour**, en détaillant les mobiliers et jeux existants avec leur niveau d'utilisation et de satisfaction. Une dernière partie du questionnaire permet aux enseignants d'**identifier les points forts, les points faibles** et les éléments à améliorer selon eux (Annexe IV). Ensuite, une **visite de la cour** est organisée avec les professionnels du scolaire et parfois avec les élèves. Ces deux premières étapes permettent d'identifier et de connaître les différents interlocuteurs, de récupérer l'ensemble des informations utiles concernant l'école et la cour (en plus du questionnaire) et permettent de lister les besoins et envies des professionnels et des enfants. Elles permettent également de **dresser un plan de répartition et d'occupation de la cour**. Ce plan schématique (Fig. 13) **identifie et catégorise les différents espaces** de la cour : zones sportives, zones actives, zones calmes et zones végétalisées. Il identifie également les accès aux bâtiments et à l'extérieur, les arbres existants, les mobiliers et jeux existants ainsi que les diverses activités pratiquées dans la cour de récréation. Ce plan a pour but de **mettre en évidence la répartition des activités, les espaces sous-utilisés ou délaissés**. De plus, il peut également aboutir au constat d'une cour sexuée et non inclusive comme nous avons pu le voir dans la première partie. Il s'agit d'un exercice intéressant afin de **mettre en évidence certains déséquilibres**. Par exemple, sur la figure 13, nous remarquons une forte proportion de l'espace dédié à l'activité sportive par rapport aux zones calmes. Cette étape permet d'**établir**

une base commune objective sur laquelle s'appuyer pour la suite des échanges. D'autres informations telles que le pourcentage de surfaces imperméables par rapport aux surfaces perméables et/ou végétalisées ou encore la surface moyenne par élève y figure. Dans un enjeu environnemental et plus précisément de renaturation et de désimperméabilisation des cours, ce sont des données précieuses afin d'améliorer et d'optimiser ces valeurs au cours de l'élaboration du projet.

Un **reportage photographique** sera également réalisé pendant cette partie. Il aura pour but d'**identifier les ambiances existantes, l'état des surfaces et des structures de jeu**. Le reportage photographique peut être réalisé lorsque les enfants sont en classe ou durant la récréation, l'idéal étant lors de la pause des enfants pour constater la répartition des élèves, le type de jeux auxquels ils jouent... Être attentif à leurs activités est une étape importante pour fixer les besoins réels des enfants et adapter au mieux la conception de l'espace à leurs attentes et celles de l'équipe enseignante.

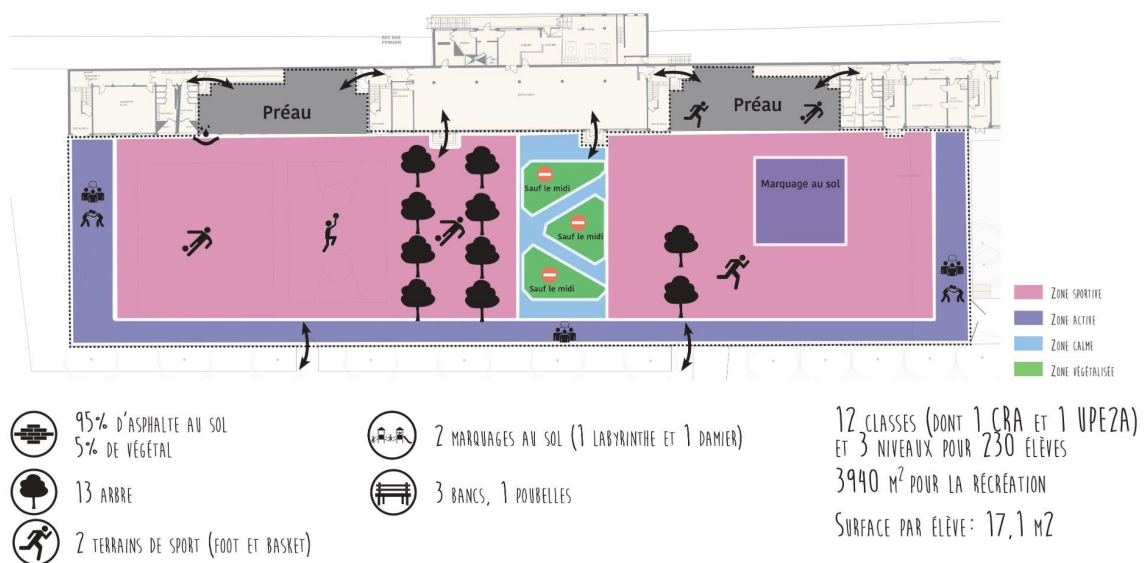


Fig. 13 : Exemple de plan schématique de l'état des lieux de la cour d'école élémentaire Anne Sylvestre à Rouen (76) - Arc en Terre (document interne) - Mars 2022

Une seconde étape de leur méthodologie de concertation est la réalisation d'un atelier nommé : « **Dessine-moi ta cour** » qui se divise en deux parties. La première consiste à réaliser « **l'atelier des gommettes** ». L'objectif de cette activité est que chaque participant (enfants et adultes) place 6 gommettes maximum sur les thématiques souhaitées pour la nouvelle cour parmi 12 thématiques et photos références. Le choix des 12 thématiques et photos de référence s'est réalisé en interne de l'agence en se basant sur les connaissances et avis des personnes y travaillant ainsi qu'avec les retours d'expériences des cours OASIS. Les 12 thématiques sont : se rafraîchir, jouer en couleur, jardiner à l'école, personnaliser sa cour, jouer au sol, faire du sport, verdir sa cour d'école, se détendre, jouer avec le relief, s'aventurer, faire classe dehors et se cacher.



Fig. 14 : Résultats de l'atelier des gommettes réalisé pour le projet de la cour d'école élémentaire Anne Sylvestre à Rouen (76) - Arc en Terre (document interne) - Mars 2022

L'objectif principal de cet atelier est de **faire ressortir des tendances générales** sur l'attente des élèves et des adultes. L'atelier se réalise avec les représentants de chaque classe et niveau, soit un ou deux élèves par classe. Une fois que les gommettes sont positionnées, l'agence comptabilise les gommettes pour chaque thématique. Les six thématiques ayant le plus de vote sont alors retenues et **serviront à la MOE dans la conception** de l'espace, comme nous pouvons le voir sur la figure 14. Cette étape est intéressante puisqu'elle fait intervenir un **processus de vote** comme lors d'élections électorales. L'exercice permet de donner une voix à chaque participant et ainsi de respecter une certaine démocratie. Il **inculque des valeurs et des normes**, comme l'écoute de chacun, le respect du choix de la majorité, importante pour le bon développement de l'enfant comme nous l'avons vu précédemment.

La seconde étape de l'atelier « Dessine-moi ta cour » est un **atelier sur plan**. La MOE imprime le plan de la cour existante, à l'échelle 1/100 le plus souvent, et dispose les arbres existants représentés schématiquement en volume. Ensuite, les enfants sont repartis en petit groupe de cinq ou six élèves. L'intérêt de l'exercice est de disposer trois types de carrés colorés sur le plan. Ces carrés de couleur représentent les espaces végétalisés (en vert), les espaces de jeux (en orange) et les espaces calmes (en bleu) (Fig. 15). Chaque catégorie possède des surfaces variées. Ainsi, les enfants et les adultes **collaborent entre eux** pour spatialiser les types d'espaces qu'ils désirent et leur emplacement.



Fig. 15 : Carrés colorés représentant les espaces végétalisés en vert, les espaces de jeux en orange et les espaces calmes en bleu - Arc en Terre (document interne) - 2022

L'intérêt de ce travail est **l'échange et l'argumentation** entre les participants pour placer tel carré à tel endroit et de telle surface. Une fois la cour remplie par les carrés colorés et que les participants sont d'accord entre eux, l'activité est terminée. La maîtrise d'œuvre peut alors

réaliser une synthèse de l'ensemble des groupes de travail (Fig. 16). Ainsi, l'activité rend parfaitement compte des envies et des besoins formulés par les participants. Certains points de désaccord peuvent émerger. Dans ce cas, chaque participant doit argumenter et défendre son idée. Pour les enfants, il s'agit donc d'un exercice interactif et très enrichissant. La MOE doit faire interagir l'ensemble des participants du groupe pour que chacun puisse exprimer son avis et pour **éviter qu'une personne prenne le monopole des échanges et des décisions**. De plus, chaque participant dispose de feutre pour compléter et préciser les cartes colorées. Par exemple, un tunnel ou mur végétal peut venir compléter et clarifier les envies de la zone végétalisée.

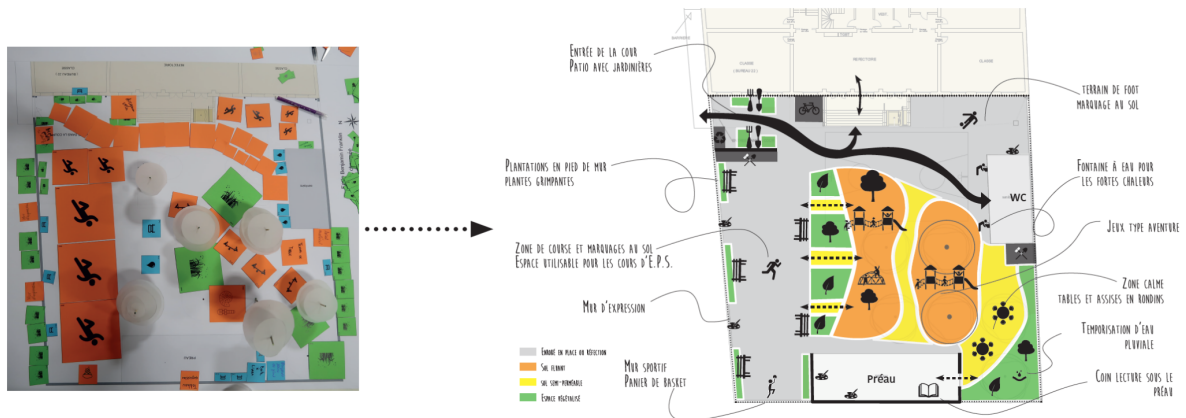


Fig. 16 : Atelier sur plan et schéma de programmation réalisés lors de l'atelier de concertation dans le cadre de la renaturation de la cour de l'école élémentaire Benjamin Franklin à Rouen (76) - Arc en Terre (document interne) - Mars 2022

Parfois, en amont de cette étape et avec la volonté de l'équipe enseignante, les enfants peuvent réaliser une **liste de souhaits** commune avec l'ensemble de leur camarade de classe. Ces listes seront transmises à la MOE qui prendra en considération leurs attentes et fera en sorte de répondre au mieux à celles-ci. Lors de ce premier atelier, la maîtrise d'œuvre doit avoir l'ensemble des éléments en main pour permettre de concevoir une cour à l'image des besoins et des envies des enfants, mais aussi des enseignants.

Une fois que le premier atelier est réalisé, le maître d'œuvre (AET) propose **deux propositions d'aménagements** différentes. L'objectif est de proposer des activités, des organisations spatiales diversifiées et de les soumettre aux élèves, à l'équipe enseignante et aux élus pour connaître les points forts et les points faibles de chaque aménagement. À nouveau, lors de cette étape, l'échange et l'argumentation de chaque participant sont importants pour connaître les raisons précises de leurs choix. Les scénarios proposés sont agrémentés avec des **images de référence** afin de rendre le plan plus imagé, plus inspirant et parlant (Fig. 17). La proposition d'aménagement peut également être complétée par un **croquis d'ambiance** dans le but de s'imprégner encore davantage des aménagements proposés. La finalité de cette démarche est d'**aboutir à une seule proposition intégrant les éléments retenus des deux scénarios** et de faire une sorte de **synthèse globale**. Une fois la synthèse réalisée, la phase de concertation avec les enfants et les enseignants est terminée.



Fig. 17 : Propositions d'aménagement de la cour d'école élémentaire Anne Sylvestre à Rouen (76) au stade esquisse - Arc en Terre (document interne) - Février 2022

Les échanges avec les **élus** et les **services techniques** se réalisent la plupart du temps de manière simultanée avec la concertation des enfants et enseignants. Les échanges se font sous forme de **réunion avec une présentation** de la MOE et un temps d'échanges avec les personnes présentes. Une réunion avec les parents d'élèves peut également être organisée, selon la volonté de la maîtrise d'ouvrage, sous forme de **réunion publique** où seulement les parents d'élèves, la MOA et la MOE sont présents. L'intérêt de ces réunions est de connaître l'avis d'un maximum d'acteurs afin de répondre à leurs attentes et à leurs craintes. **Associer l'ensemble des acteurs permet une adaptation de l'aménagement plus fine.**

À la suite de ces différents échanges, l'agence réalise un **plan masse plus détaillé** en phase Avant-Projet puis en phase Projet. Ces plans permettent de fixer les aménagements partiellement, ils servent également de **support d'échange**. Dès lors que le plan et les détails techniques sont validés, l'agence établit les pièces techniques et administratives pour la consultation des entreprises (DCE). La méthodologie de l'agence Arc en Terre s'est développée avec les expériences des paysagistes concepteurs ainsi que l'inspiration de méthodologies existantes comme pour les cours OASIS.

2) Méthodologie des cours OASIS

Face à l'urgence environnementale, le projet des cours OASIS s'est vu être le projet pionnier à grande échelle en France concernant la renaturation des cours de récréation. La Ville de Paris ainsi que le CAUE du 75 ont élaboré une méthodologie afin de faire intervenir l'ensemble des acteurs dans un processus de concertation. Les enfants, étant les principaux utilisateurs de la cour, sont les premiers intégrés à cette démarche, grâce à la création d'ateliers participatifs. L'ensemble des ateliers se réalisent avec une classe ou un **groupe d'élèves ambassadeurs** du projet. La première étape de la méthodologie développée pour les projets OASIS est la **sensibilisation** des plus jeunes. En effet, comme nous l'avons constaté dans la première partie, les cours de récréation sont des espaces importants pour le bon

développement des enfants, mais aussi pour la biodiversité. De nombreux enjeux en découlent. C'est pourquoi des ateliers de sensibilisation sont organisés. **Les sujets abordés sont variés** et peuvent concerner le changement climatique global, l'effet d'îlot de chaleur urbain (ICU), la désimperméabilisation des sols ou encore la biodiversité. Les ateliers de sensibilisation sont **adaptés à chaque niveau et illustrés par des expériences ludiques, des promenades ou des débats**. Le CAUE de Paris a mis à disposition au corps enseignant une « mallette pédagogique » avec des **fiches thématiques spécifiques** pour le projet (CAUE de Paris, 2019) [12]. Il y a de nombreuses activités ludiques présentées pouvant servir de ressource. Un exemple de fiche sur le compost est disponible en Annexe V. La sensibilisation des enfants aux sujets de notre époque peut également être réalisée à l'aide de **livre jeunesse** tel que « *Bon voyage petite goutte* » d'Anne Crausaz ou encore « *J'ai chaud...* » de Mako Taruishi. Ces livres servent de **support de discussion** avec les enfants. Ces temps de sensibilisation sont réalisés sur les temps périscolaires principalement (TAP). Ils permettent d'**éduquer les nouvelles générations** aux questions climatiques, de leur **faire prendre conscience de l'importance de la protection de la biodiversité** tout en leur apportant des connaissances variées. Cette étape est importante pour **expliquer l'intérêt de la démarche**.

Une seconde étape correspond au **diagnostic des usages et de la cour d'école**. Il est demandé aux enfants ambassadeurs de relever les matériaux, les jeux présents dans la cour, les végétaux existants et ceux en mauvais état. Elle indique les activités que les enfants aiment faire, à quel endroit et à quel moment de la journée (Fig. 18). Ensuite, les enfants ambassadeurs vont **demande l'avis des autres élèves et des adultes** afin de compléter leur travail. Des **entretiens individuels** ou sous forme de **questionnaire** peuvent également être réalisés avec les enfants. Cette étape renseigne le concepteur sur la **répartition des activités et les points bloquants**.



Fig. 18 : Plan diagnostic de l'utilisation personnelle de la cour d'école élémentaire Keller située dans le 11^e arrondissement de Paris. Dessin d'Ilyes. (CAUE 75, 2021)

La troisième étape est la **mise en forme d'un projet** sous forme de plans, de dessins, de collages ou encore de maquettes. Comme nous pouvons le voir sur la figure 19, les enfants ont réalisé des photomontages à partir des photos prises d'une maquette. Ce travail permet aux enfants de travailler à la fois sur plan et en trois dimensions. Ceci leur permet de **spatialiser les éléments** qu'ils désirent dans leur cour tout en faisant une **activité ludique et créative**. Ce type d'exercice répond au **besoin d'exploration du monde et d'expérimentation** des enfants. Pour l'aménageur, il s'agit d'une étape importante pour fixer encore davantage les besoins des enfants et leurs souhaits. L'argumentation, le débat entre les enfants sont nécessaires pour un échange fluide et enrichissant.



Fig. 19 : Photomontages réalisés par les enfants à partir de photos de la spatialisation en maquette dans le cadre du projet de réaménagement des cours de récréation du groupe scolaire Estienne d'Orves à Noisy-le-Sec (93) (CAUE 93 Seine-Saint-Denis, 2022)

Les enfants débattent entre eux sur ce qu'ils veulent dans leur cour OASIS. C'est un bon exercice d'**apprentissage**. Les enfants, disposant d'une imagination débordante, sont guidés à l'aide d'images de référence. Une fois les différents projets réalisés, ils sont exposés au sein de l'école. Les enseignants, les parents, les animateurs et les autres élèves **donnent leur avis sur les différentes propositions et procèdent à un vote**. Le fait d'exposer leurs travaux permet aux enfants d'être fier de ce qu'ils ont produit et d'**améliorer leur confiance en eux**. La procédure du vote permet d'**inculquer aux enfants des valeurs démocratiques**.

L'avant-dernière étape consiste à réaliser des **ateliers avec l'ensemble de la communauté pédagogique** : enseignants, périscolaires, parents d'élèves, élus, agents d'entretien... en présentant plusieurs scénarii d'aménagement servant de base de dialogue. Ces scénarii sont réalisés par le CAUE et basés sur le travail des enfants. L'objectif de ces différentes propositions d'aménagement est de **sélectionner et d'écartier certains scénarii** et de préciser petit à petit une proposition d'aménagement, en délimitant les espaces, en choisissant les matériaux, les essences des végétaux et les espaces ludiques. L'objectif est de prendre des « *décisions de façon consensuelle et toujours en gardant à l'esprit les intentions initiales des enfants* » (CAUE de Paris, 2020) [13]. La présence des services (politiques et techniques) de la commune est essentielle afin de s'assurer de la **faisabilité technique, économique** et de valider ou invalider certaines hypothèses.

Enfin, la dernière étape de la démarche de co-conception est la mise en place des **chantiers participatifs**. Cette étape se déroule pendant la phase des travaux après la publication du DCE et le choix de l'entreprise retenue pour réaliser les travaux (ACT). L'objectif est de **donner une place aux usagers dans la concrétisation des cours Oasis**. Ces chantiers participatifs peuvent prendre la forme d'un atelier de plantations ou d'installation de petit mobilier (Fig. 20). Cette phase peut également être associée à une opération de sensibilisation et d'apprentissage du développement des végétaux.



Fig. 20 : Week-end participatif pour le projet de réaménagement de l'école élémentaire Quatre-Fils dans le 3^e arrondissement de Paris (CAUE de Paris, 2021) [14]

3) Analyse comparative de plusieurs méthodologies de concertation

Comme nous venons de le voir, plusieurs méthodologies de concertation pour les projets de cours d'école existent. Les deux méthodes présentées précédemment présentent des similitudes et des différences. Dans le tableau 2, ci-après, quatre méthodologies de concertation ont été comparées afin d'avoir un éventail plus important de solutions proposées pour répondre aux besoins de ce type de projet. De manière générale, l'ensemble des méthodes tente d'**inclure l'entièreté des acteurs dans le processus participatif**. Les ateliers se déroulent la plupart du temps avec un **groupe d'élèves représentatif** et volontaire de l'école par **souci de praticité** pour la réalisation des ateliers. Dans la méthode du Cerema, les **riverains** sont intégrés au processus de concertation. Cependant, le projet du Cerema est spécifique et intègre une étude sur les abords de l'école.

Ce qui différencie les démarches entre elles sont la mise en place d'une étape de **sensibilisation** ou non dans la démarche globale. Il s'agit pourtant d'une **étape importante pour sensibiliser, éduquer et transmettre des connaissances** aux enfants. L'intérêt de cette étape est d'**expliquer l'intérêt, les raisons et les avantages** d'une intervention sur la cour des enfants.

Les ateliers de concertation concernant le diagnostic et la phase projet sont relativement similaires entre les méthodologies. Ils prennent des formes variées, mais le principe reste globalement le même. Une première étape est la réalisation du diagnostic avec la **réalisation d'un état des lieux**, soit par simple échange avec les enfants, soit par la réalisation de dessins, cartes... Les objectifs sont de **déterminer les dysfonctionnements, les points de vigilance, les éventuelles zones de conflits** au sein de la cour. Le diagnostic permet également de **déterminer les besoins, envies, attentes** des différentes parties prenantes. Le diagnostic est parfois accompagné d'un **diagnostic technique** plus précis. La seconde phase, le projet, consiste à **répondre aux enjeux du diagnostic** par la réalisation de maquettes, dessins, plans, photomontages... Les mises en forme du projet sont variées, mais l'objectif reste le même : **concrétiser et spatialiser les souhaits des enfants** notamment. Parfois, certaines méthodologies proposent une **mise en commun** à l'ensemble de l'école et la **réalisation d'un vote** pour élire le projet qui rassemble l'intérêt du plus grand nombre.

En outre, les méthodes présentées dans le tableau 2 révèlent une autre **différence importante**. Il s'agit de l'implication des enfants, enseignants et parents d'élèves dans la réalisation de la cour à l'aide de **chantiers participatifs**. Sur les quatre méthodes, seules les cours OASIS réalisent, parfois, des chantiers participatifs afin d'impliquer les enfants pour la réalisation des plantations par exemple.

De manière globale, **la concertation avec les adultes est souvent placée au second plan**. Les échanges avec les adultes (parents d'élèves, élus, enseignants, services techniques...) se réalisent de manière **plus formelle et conventionnelle**, souvent sous forme de réunion de présentation avec une phase de question. De plus, la **phase d'évaluation** des résultats de la concertation est souvent **peu décrite**, voire absente.

Tableau 2 : Tableau comparatif de plusieurs méthodologies de concertation pour le réaménagement de cour d'école. (Source: Alexandre Boittin)

Critères / Méthodes	Participants	Sensibilisation	État des lieux - Diagnostic	Projet	Concertation adulte	Chantiers participatifs	Et après ?
Arc en Terre	1 groupe d'élèves représentatif + Enseignants, élus, ST, parents d'élèves	Pas de mission concrète ou mission confiée aux enseignants en amont de l'intervention	Reportage photographique + 1 atelier divisé en 2 phases : atelier des gommettes définissant les attentes des enfants et atelier sur plan permettant de spatialiser les typologies d'espaces + Diagnostic technique	1 atelier de présentation des 2 scénarii avec des images de références et choix et arbitrages des préférences	Questionnaire transmit en amont de la concertation, échanges, participations aux ateliers, réunions publiques, arbitrages avec les élus	Rarement	Retours de la maîtrise d'ouvrage Bilan des améliorations
Cours OASIS - CAUE	1 classe ou un groupe d'élèves ambassadeurs du projet + Enseignants, périscolaire, parents d'élèves, élus, agents d'entretien...	2 séances de sensibilisation sur divers sujets (réchauffement climatique, gestion de l'eau, biodiversité...) Mise à disposition d'une mallette pédagogique comprenant des fiches, activités, jeux, expériences à destination des enfants	Diagnostic des usages et de la cour d'école : relevés de terrain, entretiens, cartographie	Mise en forme d'un projet : plans, maquettes, dessins, collages... + Restitution des travaux des enfants, exposition à l'ensemble de l'école et vote	Atelier avec l'ensemble de la communauté pédagogique (présentation du dispositif, visite d'une cour OASIS livrée, programmation et identification des besoins, spatialisation des éléments programmatiques, 2 scénarios à 1 scénario synthèse)	Réalisation de chantiers participatifs pour les plantations, la création et l'installation de petit mobilier	Réalisation d'un livret de restitution par le CAUE, Guide d'entretien et plan de gestion, Réalisation d'une charte d'utilisation de la cour, Rapports sur l'approche sociale et participative par le LIEPP

Critères / Méthodes	Participants	Sensibilisation	État des lieux - Diagnostic	Projet	Concertation adulte	Chantiers participatifs	Et après ?
Association Robin des Villes (Robin des Villes, 2021)	1 classe porteuse du projet + Quelques interventions de l'école complète + Autres acteurs : enseignants, élus, ST, parents d'élèves	Pas de phase à part entière : approche globale de sensibilisation aux enjeux globaux du développement durable et aux préjugés et stéréotypes de genre	Lettre de missions rédigée par la MOA pour fixer les enjeux (plus écologique, usages diversifiés, cour inclusive) + Diagnostic partagé (sensible, usages, ambiances)	Idées utopiques sous forme de dessins ouverts à l'ensemble de l'école (aucunes contraintes, grand concours d'idées) + Projet partagé, jeu « le Briseur2rêves » adaptation des propositions d'aménagements réalisables	Entretiens avec les autres usagers de la cour : analyse des usages professionnels perçus par l'équipe éducative, le personnel du site, les parents d'élèves... + Questionnaires, entretiens, observations, besoins et attentes...	Aucune allusion	Déclinaison du règlement intérieur, co-écrit avec tous les élèves et l'ensemble du personnel éducatif + Organisation d'un temps festif
CEREMA - Sotteville-Lès-Rouen (CEREMA, 2021)	Sous-groupes d'élèves + Enseignants, personnel éducatif et administratif, parents d'élèves et riverains	3 sous-groupes 3 thèmes abordés : - L'effet de serre - L'eau - La biodiversité Lecture de livres sur ces thèmes et expériences et exercices en classe et dans la cour	Diagnostiques techniques (bioclimatique, eaux pluviales, sols et revêtements et usages) + 7 sous-groupes Travail sur plan dans la cour (in situ) Objectif : connaître l'utilisation et l'usage des espaces par les enfants	Atelier photolangage 11 planches de photos pour se projeter : psychomoteur, sensoriel, imaginaire, eau, végétaux/biodiversité + Travail sur maquette pour faire projet, récolter les envies et les spatialiser	2 ateliers - Retour sur le diagnostic et photolangage - Travail sur les scénarios en sous-groupe	Aucune allusion	Pas de détail précis

B. Cas d'étude : École Georges Bernanos à Bois-Guillaume (76)

1) Le contexte

Le 06 février 2023, l'agence Arc en Terre répondait à l'appel d'offres pour les « Prestations de maîtrise d'œuvre en vue de la végétalisation de la cour d'école Bernanos à Bois-Guillaume ». Quelques semaines plus tard, l'agence recevait la notification d'attribution du marché. La commune de Bois-Guillaume s'inscrit dans le programme « Nature en Ville et Biodiversité » qui vise à « *renforcer une canopée urbaine au sein du tissu urbain.* » Ainsi, la commune a pour objectif de végétaliser 7 cours de récréation en 5 ans (ANBDD, 2023). Dans le cahier des clauses particulières (CCP), la maîtrise d'ouvrage détaille les enjeux de ces végétalisations de cour d'école. Tout d'abord, la **sensibilisation à l'environnement** (contribution à la lutte contre la pollution de l'air, l'absorption de l'eau par les sols) doit faire partie de la mission. Un autre enjeu est l'**adaptation de l'espace aux évolutions climatiques pendant les périodes scolaires**. Enfin, un dernier enjeu décrit par la commune est l'**installation d'équipements écoresponsable** et respectueux de l'environnement. Le projet doit respecter des temporalités très courtes. En effet, l'appel d'offres de maîtrise d'œuvre est publié en janvier 2023 et le chantier doit être terminé à la rentrée scolaire (début septembre 2023). Ce qui laisse moins de sept mois à la maîtrise d'œuvre pour réaliser l'état des lieux, les différentes phases de la concertation, le diagnostic, les études d'avant-projet et de projet, la publication du DCE, l'analyse des offres et la phase travaux.

2) L'état des lieux

L'école Georges Bernanos est située dans la commune de Bois-Guillaume, dans l'agglomération Métropole Rouen Normandie, dans le département de la Seine-Maritime (76). L'établissement scolaire se situe au 416 de la Rue du Carmel à Bois-Guillaume, dans un tissu urbain d'habitats individuels et collectifs principalement. L'école a été inaugurée le 25 septembre 1933. Auparavant, elle s'appelait « École du Mont Fortin ». Actuellement, elle regroupe entre **120 et 130 élèves**. Il s'agit d'une **école élémentaire** regroupant donc les élèves de classe préparatoire (CP) jusqu'au cours moyen deuxième année (CM2). La tranche d'âge est de **six à onze ans**. La surface totale de la cour est d'environ **930 m²** avec le préau. Ce qui représente **7 à 8 m² par élève**. De plus, la cour d'école accueille les activités du centre de loisir en période estivale.

La cour de l'école est très **fortement imperméabilisée**, la seule végétation existante est la présence de deux arbres. La quasi-totalité de la cour est revêtue de surfaces en enrobé comme nous pouvons le voir sur la figure 21. L'espace est marqué par la **forte présence d'un terrain de football** qui représente une surface considérable (environ $\frac{1}{3}$ de la cour). Deux paniers de basketball s'intègrent de part et d'autre de ce terrain. Le reste de la cour se compose de quelques assises et de



Fig. 21 : Photographie de la cour d'école Bernanos à Bois-Guillaume (76) - Arc en Terre (document interne) - Février 2023

marquages au sol, certains peu utilisés. Un espace couvert (préau) protège les enfants en cas de pluie pendant les temps récréatifs. L'annexe VI représente le plan de l'existant de la cour. Les surfaces sont plutôt en **bon état général**. La cour est close au nord par un bâtiment de l'école et par le préau, au sud et à l'est par un épaulement et une clôture composée de panneaux en béton et à l'ouest par le bâtiment principal de l'école. L'accès à la cour se réalise sur le côté du préau, menant en contrebas à la rue ou par un escalier et une rampe côté sud donnant sur la rue du Carmel. Ce dernier accès n'est pas utilisé par les enfants, il sert au service technique pour l'entretien et leurs véhicules et sert d'accès pompier en cas d'urgence.

3) Les ateliers participatifs

Les ateliers de concertation avec les enfants et les enseignants se sont déroulés en deux phases principales. Le premier atelier s'est déroulé au tout début de la **phase de diagnostic**. Comme détaillé dans la partie précédente, l'agence Arc en Terre a mis en place l'atelier des gommettes et l'atelier sur plan. L'atelier des gommettes a pu mettre en évidence les envies et besoins généraux des enfants. Les six catégories qui sont ressorties sont : **personnalisé sa cour** (14%), **jardiner à l'école** (11%), **se rafraîchir** (11%), **faire du sport** (11%), **s'aventurer** (11%) et **se cacher** (11%). Cet atelier a donc permis de mettre en évidence que les enfants ont besoin d'activité physique, de se défouler mais également des espaces plus calmes où ils peuvent se cacher, jardiner et se rafraîchir. La deuxième partie de l'après-midi de concertation était consacrée à l'**atelier sur plan**. L'objectif pour les enfants est de répartir spatialement des types de zones (zones actives, végétalisées et calmes). Les enfants étaient répartis en deux groupes afin de faciliter les échanges. Les enfants participants aux ateliers ont été choisis au sein de leurs classes respectives. Ainsi, un à deux élèves par niveau représentaient la classe (soit une dizaine d'enfants). L'atelier sur plan a pu aboutir à un **premier plan schématique** comme nous pouvons le voir sur la figure 22. Nous constatons une **forte proportion d'espaces de jeux**, de **zones actives** et **très peu d'espace plus calme**, les **zones végétalisées se répartissant aux extrémités** de la cour.

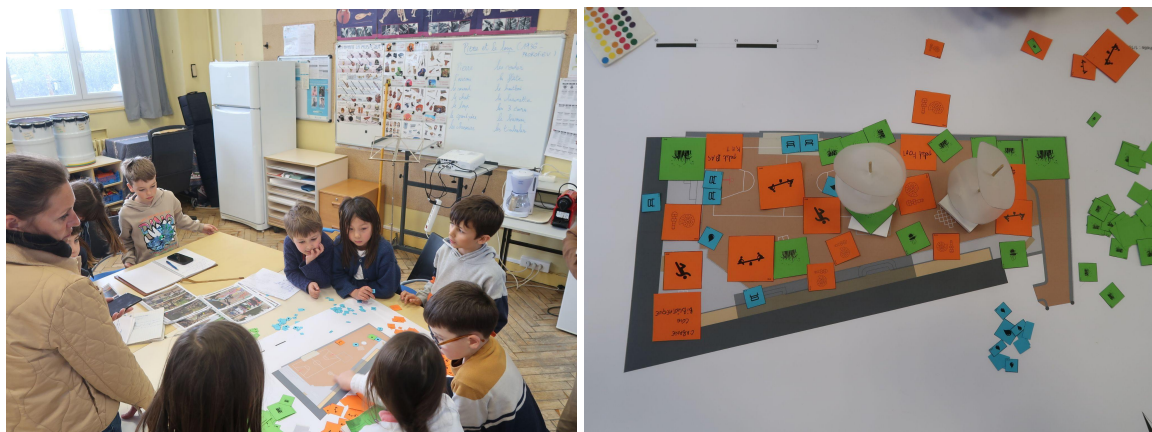


Fig. 22 : Premier atelier participatif avec les élèves de l'école Georges Bernanos à Bois-Guillaume (76) - Arc en Terre (document interne) - Mars 2023

Les enfants ont également transmis à la maîtrise d'œuvre des **listes de souhaits** réalisés en amont de l'atelier. Ce qui ressortait le plus de ces listes précises était d'**enrichir et de varier les espaces de jeux** (structure, piste d'athlétisme, bac à sable), d'**intégrer des zones plus calmes** (coin lecture, jeux de société...) tout ça dans une atmosphère **plus végétale, fleurie**. De plus, un échange spécifique a eu lieu avec les enseignants sous forme de réunion simple permettant de mettre en exergue les **dysfonctionnements de la cour** et de clarifier les besoins. Une fois ce premier atelier réalisé, le maître d'œuvre a pu synthétiser ces

informations et proposer deux scénarii tentant de répondre aux attentes des enfants et des enseignants. Ces deux scénarii sont ensuite présentés à l'ensemble des participants et des arbitrages sont réalisés pour définir un seul et unique projet. La concertation avec les élus, responsables des services techniques et les parents d'élèves s'est déroulé sous forme de réunion d'échanges, d'information et de prise en compte des remarques des parents d'élèves et d'arbitrages par les élus et les services techniques.

4) Le diagnostic

Ainsi, les échanges avec les enfants, enseignants, services techniques et élus ont permis de mettre en évidence les contraintes, les dysfonctionnements et les manques de la cour d'école. La cour est contrainte par la **topographie de son terrain**. En effet, une pente descendante de la cour vers le bâtiment crée une différence de dénivelé par rapport au niveau de l'entrée au bâtiment, d'où la présence de deux escaliers (Fig. 23) et d'une rampe PMR. De plus, une seconde pente, beaucoup plus forte et interdite aux enfants, donne directement accès à la rue comme nous pouvons le voir sur la figure 23. Cette pente est de l'ordre de 18%. Une autre contrainte est que la cour possède une **superficie limitée** (moins de 1000m²). Cette surface représente seulement 7 à 8 m² par enfant. Cependant, cette valeur reste supérieure à ce que la réglementation française préconise : une surface minimale de 2,6 m² par enfant, dont 1,6 m² dédié à l'activité physique et une surface de préau comprise entre 0,8 et 1m² par enfant (Ministère chargé de l'Éducation Nationale, 1989). Une dernière contrainte importante est le **maintien d'un accès pompier** contraignant la mise en place d'aménagement spécifique. Ainsi, l'accès aux bâtiments doit être assuré pour les véhicules de secours.



Fig. 23 : Photographies de l'état existant de la cour d'école Bernanos - à gauche : escalier devant l'entrée principale de l'école - à droite : pente forte donnant accès à la rue - Arc en Terre (document interne) - Mars 2023

Les ateliers, les échanges et les investigations du maître d'œuvre ont mis en exergue des dysfonctionnements au sein de la cour. Tout d'abord, la **prédominance des zones actives**, de jeux par rapports aux zones plus calmes. Ces dernières étant relayées en périphéries de la cour (Fig. 24). Les **jeux de ballons sont source de conflits** entre les enfants. Le terrain de foot prend une place considérable dans la cour et ne laisse place qu'à très peu d'autres activités sportives ou non. Les investigations par rapport aux **réseaux** d'eaux pluviales et d'eaux usées ont montré des **usures importantes** et la présence d'un unique réseau (réseau unitaire). La totalité des eaux pluviales et de ruissellement se dirigent automatiquement dans les réseaux avec les eaux usées. **Aucune récupération ou valorisation des eaux pluviales est mise en place**. De plus, les **emmanchements** à proximité du préau, sorte de gradins, sont **accidentogènes et sources d'appréhension** pour les enfants et pour les adultes (Fig. 25).

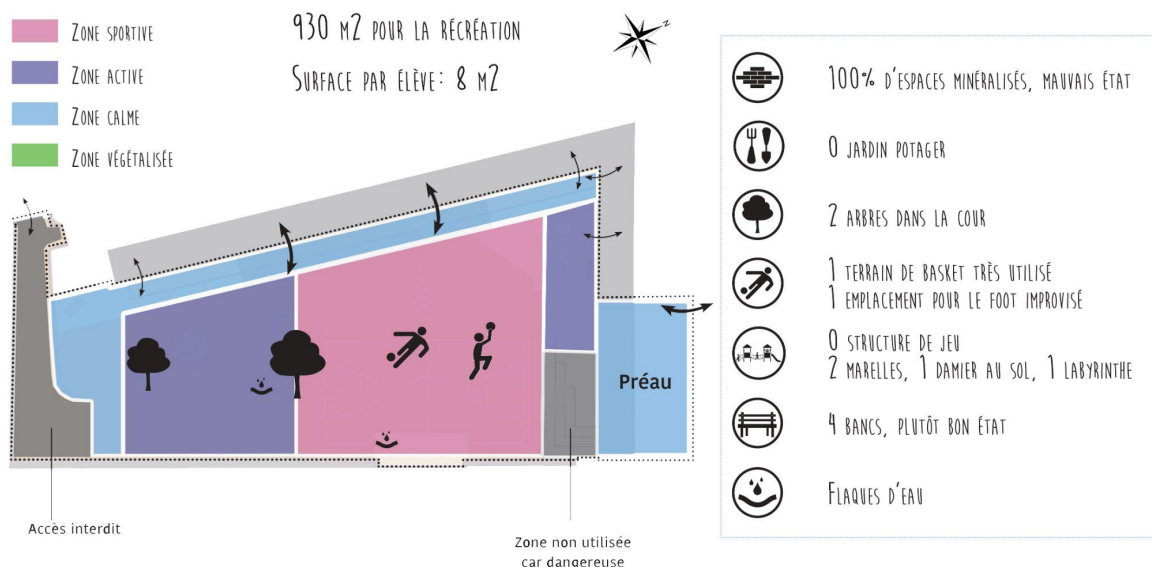


Fig. 24 : Schéma représentant la répartition spatiale des élèves sur la cour d'école Bernanos à Bois-Guillaume (76) - Arc en Terre (document interne) - Mars 2023



Fig. 25 : Photographie des emmarchements accidentogènes situés entre le terrain multisport et le préau - Arc en Terre (document interne) - Mars 2023

Enfin, la cour de cette école souffre de nombreux manques. En effet, la **végétation est quasi inexistante** et se résume à deux arbres. La **diversité des activités est réduite**. Les **zones ombragées sont limitées**. Aucun espace potager n'est mis en place et aucune structure de jeux, de grimpe... existe.

Cependant, la visite de la cour révèle un **fort potentiel d'évolution** par rapport à l'état existant. Les **échanges** avec les acteurs lors des ateliers ou réunions ont été très **instructifs, enrichissants et fluides**. Une volonté forte de renaturation est présente puisqu'il s'agit d'une initiative des pouvoirs décisionnaires. Ainsi, cela a rendu les **échanges plus faciles, porteurs d'idées et de volonté**. À noter que l'école a eu un ravalement de façades et que l'isolation a été refaite à l'été 2022.

5) Les intentions paysagères

Les propositions d'aménagements devront répondre aux problématiques soulevées lors du diagnostic et aux différentes attentes des divers acteurs. Tout d'abord, l'aménagement devra permettre une **plus grande diversité d'activités** et une **répartition plus équitable** entre les différentes activités (actives et calmes). Les activités proposées aux enfants devront être ludiques, garantir un apprentissage et un développement physique, psychologique et social pour **répondre aux besoins fondamentaux de l'enfant** comme nous avons pu le voir précédemment. La cour et l'école devront être **plus facilement accessibles** à l'ensemble des enfants et des adultes et **réduire les conflits** entre enfants. La cour devra également

supprimer les zones de potentiels dangers pour **garantir une sécurité optimale** des enfants. L'aménagement tendra à répondre aux attentes d'une **cour inclusive et non genrée**. Elle aura pour but de **lutter contre le réchauffement climatique** et de réduire les effets d'îlots de chaleur urbains. La gestion des eaux pluviales devra être améliorée et optimisée. Une attention particulière sera portée à la **renaturation de la cour** afin de créer des **zones d'ombrage** et une **diversité végétale** plus importante. La renaturation de la cour tendra à varier les essences et strates choisies pour accueillir une certaine biodiversité floristique et faunistique. Enfin, l'aménagement devra garantir une **unité globale** sur l'ensemble de la cour et produire des **ambiances paysagères variées** dans un **cadre attrayant** esthétiquement.

III. Des idées à l'action : quand la concertation façonne l'aménagement - École Georges Bernanos à Bois-Guillaume

A. Interprétation de la concertation

1) Analyse des résultats de la concertation

Dans le but de réaliser le diagnostic des différents usages de la cour Bernanos, les échanges avec les enfants ainsi qu'avec les enseignants ont permis d'établir un premier schéma permettant de caractériser les diverses zones de jeux de la cour actuelle (Fig. 24). Ce schéma montre une **répartition hétérogène des activités** et donc des enfants. **Les filles se situent davantage en périphérie**, dans les zones plus calmes et éloignées des jeux de ballon. Ce constat a été vérifié lors de la visite de la cour par le maître d'œuvre. **Une répartition genrée s'est établie**. Le reportage photographique et la visite ont permis de constater une **pauvreté dans la diversité des activités** proposées. Cependant, ces outils d'analyse montrent une cour avec des **surfaces minérales et du mobilier existant dans un état correct**. Les échanges avec les enfants ont mis en exergue des zones où des **chutes** sont fréquentes et des zones où les **conflits d'usage** sont plus importants, notamment à proximité du terrain de foot.

Le premier atelier avec les enfants et les enseignants ainsi que la réunion d'échange avec les élus ont permis à l'agence Arc en Terre de dresser deux scénarios différents comme nous pouvons voir sur la figure 26. L'objectif de ces scénarios est de présenter des propositions d'aménagements différentes et de noter les préférences des participants dans l'optique de créer un scénario final, synthèse regroupant les envies provenant des deux premiers scénarios. Le premier atelier a permis de déterminer les attentes des enfants, particulièrement avec l'atelier des gommettes et les six thématiques associées. Ensuite, l'atelier sur plan a permis de spatialiser les zones de jeux et les zones végétalisées ainsi que les zones plus calmes. L'association des deux ateliers réalisés avec les enfants et les enseignants ont permis de fixer leurs préférences d'aménagements par rapport aux deux scénarios présentés.

La volonté principale de l'agence était d'**optimiser l'accessibilité de la cour**. Ainsi, les deux scénarios proposent un travail de **nivellement global** de la cour dans le but de supprimer les escaliers devant l'entrée principale de l'école. Un second élément intangible est l'accès par l'escalier et la rampe de 18% au sud donnant sur la rue du Carmel. Cet accès ne sera pas modifié, il sera même rendu inaccessible aux enfants par l'installation d'un portail. Cet accès était considéré dangereux pour les enfants et difficile à surveiller par les enseignants. De plus, les deux scénarios proposent de **maintenir un terrain multisport**. En effet, il s'agissait de l'attente des enfants (atelier des gommettes : volonté de faire du sport) mais d'atténuer sa présence, en le réduisant en surface, en l'orientant d'une manière différente ou encore en créant des espaces mieux définis. Les deux scénarios proposent également d'installer des structures de jeux, de grimpe et des aménagements ludiques et sportifs. Un important travail

sur le **marquage au sol** a été réalisé afin d'**atténuer les limites** des zones définies, **créer une unité** au sein de la cour et de **lier les zones entre elles** par un parcours coloré et ludique. L'un des objectifs principaux de ce réaménagement est la renaturation. Ainsi, les scénarios proposent des **surfaces végétalisées plus importantes** et une gamme d'arbres, d'arbustes, vivaces et bulbes variée. Les intérêts de ces surfaces végétalisées sont multiples. Elles permettent le **rafraîchissement global** de la cour en période de fortes chaleurs et ainsi de lutter contre les îlots de chaleur urbains en **apportant de l'ombre et de l'humidité** notamment. De plus, végétaliser la cour permettra de **sensibiliser les plus jeunes à la biodiversité**, à la nature et à son développement. Il peut s'agir d'un véritable outil pédagogique pour les enseignants s'ils s'en emparent. Ce qui différencie les deux scénarios est l'**organisation spatiale** de la cour et le type d'activités proposées. Le scénario 1 propose un aménagement plus simple, plus sobre avec un espace nettement plus ouvert ainsi qu'une zone calme côté sud. Le scénario 2, lui, propose de cloisonner les espaces selon les activités. Il délimite un espace avec le terrain multisport, deux espaces ludiques avec des structures de jeux et un espace calme également au sud comme nous pouvons le voir sur la figure 26. Une fois ces scénarios présentés aux enfants, aux enseignants et aux élus, des arbitrages sont nécessaires afin de déterminer quel scénario est le plus apprécié et quels sont les éléments à apporter, modifier, supprimer ou déplacer.

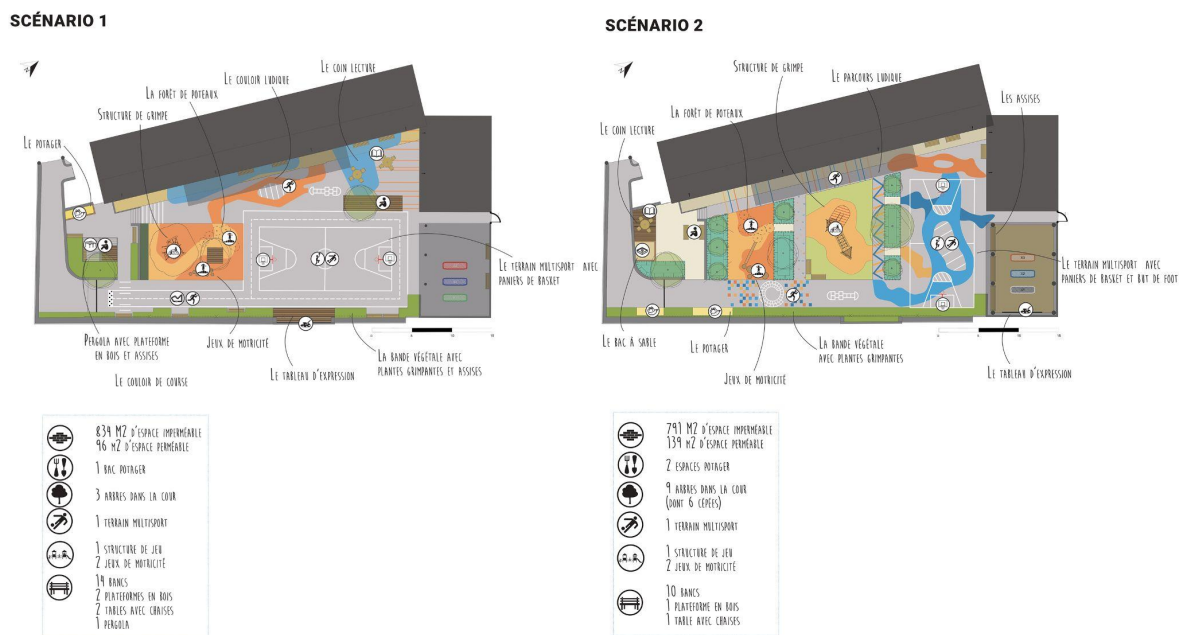


Fig. 26 : Deux scénarios présentés aux enfants, aux enseignants, élus et services techniques en phase AVP - Arc en Terre (document interne) - Mars 2023

Le scénario 2 est le scénario qui a remporté le plus d'engouement. Ce qui a plu aux enfants est la **multitude d'activités proposées**. En effet, ce scénario propose l'installation d'une **grande structure de jeux** (Fig. 27), adaptée à la tranche d'âge pour une école élémentaire, ainsi que quelques autres structures d'équilibre. Le changement d'orientation et la réduction du terrain multisport permet ainsi d'établir **quatre zones bien distinctes** en plus de la zone sous le préau. Ce qui a intéressé les élus, les personnes des services techniques et les parents d'élèves dans le scénario 2 est la **part importante donnée à la végétation**. En effet, le deuxième scénario propose la végétalisation de 15% de la surface totale de la cour contre environ 10% pour le scénario 1. De plus, la gestion des eaux pluviales est valorisée par des **noeux d'infiltration densément plantée**, dans le second scénario. Ainsi, le critère de végétalisation a été un élément déterminant pour le deuxième scénario, car la végétation sera

plus importante, elle permettra une meilleure gestion des eaux de pluies et la création de zones ombragées plus importantes. L'espace calme au sud du scénario 1 avec l'**installation d'une pergola avec des plantes grimpantes** pour apporter de l'ombrage ainsi qu'un **espace potager** ont aussi intéressé l'ensemble des participants. Le tracé d'une **piste d'athlétisme** et la diversité de **marquage au sol** a aussi satisfait les acteurs. Une fois la concertation terminée avec les enfants, le rôle de la maîtrise d'œuvre est d'assembler l'ensemble des préférences et des arbitrages réalisés pour créer un plan de l'aménagement final.

2) Prescriptions d'aménagements

Suite à la réalisation du diagnostic, des retours de la concertation avec les enfants et les réunions avec les élus, l'objectif est de réaliser un plan fidèle à tous les éléments récoltés précédemment. Ainsi, l'annexe VII présente le plan final du futur aménagement de la cour d'école Bernanos de Bois-Guillaume. Ce plan reprend en grande partie le scénario 2 présenté plus haut. Il est la synthèse des préférences du scénario 1 et 2. Il détaille encore davantage les aménagements souhaités avec plus de précision et de manière plus technique. Ainsi, le plan se divise en quatre zones distinctes, chacune séparées par des noues paysagères plantées. Comme nous avons pu le voir auparavant, l'aménagement se compose d'un **bac potager**, intéressant pour recréer une culture potagère chez les enfants, d'une **pergola et des assises à l'ombre**, plusieurs **structures de jeux**, développant des capacités motrices et d'équilibre chez les enfants. Le **dessin au sol** s'est affiné et détaillé pour associer une utilité ludique et un dynamisme à ce marquage. De nouvelles assises seront installées de manière stratégique par rapport aux différentes activités. Un **portail et un portillon** viendront sécuriser la cour. Le marquage du terrain multisport sera dynamique et masquera les limites du terrain pour multiplier les possibilités de jeux. Un seul **panier de basket** ainsi qu'un **but de foot** seront installés pour éviter de focaliser les jeux uniquement sur le football et le basketball. Les espaces plantés seront composés d'**arbres** ou de **cépées** pour apporter de l'ombre. Des arbustes, vivaces et bulbes accompagneront les massifs. Une majorité des espèces plantées auront des **floraisons printanières** pour être en adéquation avec les périodes scolaires. Afin d'éviter le piétinement, l'arrachage des plantations, les massifs seront protégés les premières années grâce à des **clôtures girondines** également appelées ganivelles (Fig. 28).



COMBINAISON ROBINIA AVEC TOROGGAN (NR02002)
 Type de jeux : Nature en bois
 Age d'utilisation optimale : 6 ans et plus
 Hauteur de chute max : 2 m
 Hauteur max : 4 m
 Zone de sécurité : 45,8 m²

Fig. 27 : Caractéristiques d'une des structures de jeux proposées pour l'aménagement de la cour.
 Source : AET - Kompan



Fig. 28 : Photographie du projet de l'aménagement de la rue du Général de Gaulle à Pont-de-l'Arche (27) - AET 2022 (document interne)



Fig. 29 : Simulation 3D de la cour d'école Bernanos à Bois-Guillaume (76) - AET - Juin 2023 (document interne)

Ces clôtures seront retirées lorsque la végétation se sera bien développée. Un **coin lecture, jeux de société ou coloriage** sera installé dans la zone calme sous la pergola à l'ombre.

Des simulations visuelles en trois dimensions ont également été réalisées (Fig. 29). Elles **illustrent le plan et représentent les volumes. Elles permettent** d'imaginer plus facilement le projet. Ces simulations visuelles ont servi lors de la concertation avec les participants.

B. Analyse critique sur la méthode de concertation réalisée

1) Les limites et difficultés rencontrées lors de la concertation

De manière générale, la concertation dans le cadre du projet de réaménagement de l'école Georges Bernanos s'est bien déroulée. Cependant, **certains éléments de la concertation**, par rapport à la méthodologie de base de l'agence Arc en Terre, **n'ont pas pu être réalisés** (la réalisation et l'envoi du questionnaire par exemple), **faute de temps**. En effet, le temps dans les projets de réaménagement de cour d'école est un élément important et souvent contraint. La période de travaux devant se réaliser lorsque les enfants sont absents, soit pendant les périodes de vacances scolaires, le **planning** pour concevoir le projet est ainsi **assez contraint**. Dans le cas de l'école Bernanos, l'ensemble de la partie conception, débutant par la phase de diagnostic jusqu'à l'envoi du dossier de consultation des entreprises, a dû se dérouler en 2,5 mois. Ce délai inclut également la phase de concertation. Ainsi, les temps étant très resserrés, la maîtrise d'œuvre a dû optimiser au mieux ces délais pour respecter la date de commencement des travaux (le premier jour des vacances scolaires). À noter que les démarches participatives quelles qu'elles soient sont **très chronophages**, que ce soit pour la préparation, l'animation ou l'analyse des résultats. Il s'agit donc d'une contrainte et d'un point de vigilance lors de la réalisation de ce type de projet. L'objectif est de **faire coïncider les temporalités du projet avec les périodes scolaires** dans un délai souvent restreint.

Un autre élément important de la concertation pour ce type de projet et de manière générale est l'**implication et la motivation** de l'ensemble des acteurs. En effet, une phase de concertation réalisée avec des personnes non motivées, non investies par le projet ou des personnes qui ne sont pas convaincues par celui-ci pourrait entraîner une lecture du site en partie biaisée ainsi que de nombreuses **difficultés pour les échanges** et cela pourrait être **source de diverses incompréhensions**. L'implication des usagers, mais également du personnel technique et d'entretien à ces phases d'échanges est primordial pour le devenir de la cour. Dans le cas de l'école Bernanos, il ne s'agissait pas d'un élément contraignant. En effet, l'ensemble des acteurs de la concertation se sont senties concernées par le sujet et étaient globalement investies et motivées afin de créer une cour d'école selon leurs besoins.

Lors des étapes d'une concertation, il est important de « *ne pas générer, au-delà d'une séance de créativité, de leurre ou de « liste au père Noël » qui génère inévitablement des frustrations* » (Nature for City Life, 2022). En effet, l'objectif de la concertation, notamment avec les enfants, n'est pas de leur faire penser que tout est réalisable. Il est nécessaire de procéder à une **analyse critique des souhaits** en associant tous les **impératifs techniques et politiques** afin de s'assurer de la faisabilité du projet. Ainsi, les ateliers de concertation doivent **laisser libre cours à l'imagination**, aux rêves, cependant une étape de **retour à la réalité** est nécessaire. L'activité du « Briseur2Rêves » décrite par l'association Robin des Villes dans le Tableau 2 décrit bien cet enjeu en donnant l'exemple de l'installation d'une piscine dans la cour d'école. En effet, ceci n'est pas réalisable pour des raisons budgétaires, spatiales ou encore réglementaires. Cependant, l'aménagement doit apporter d'autres solutions répondant à ce besoin et à la notion de l'eau.

Une autre limite liée au projet est l'**aspect financier**. Le projet doit, bien évidemment, correspondre à l'enveloppe budgétaire définie en amont du projet par la maîtrise d'ouvrage. Ainsi, les résultats de la concertation seront soumis à cette contrainte principale. L'objectif du maître d'œuvre sera de répondre aux attentes des participants et/ou de trouver des alternatives permettant de répondre aux contraintes de **faisabilité technique et financière**.

Lors d'un projet de paysage et plus particulièrement un projet de réaménagement de cour d'école, un sujet essentiel est l'appropriation de l'espace par ses usagers, ici la cour de récréation. En effet, il est important de penser à l'**appropriation de la cour afin de garantir le bon devenir des aménagements**. C'est pourquoi certaines méthodologies de concertation intègrent des **chantiers participatifs** pour impliquer les acteurs dans la création de l'aménagement et ainsi permettre un respect non négligeable de celui-ci.

2) Les perspectives pour optimiser la démarche de concertation

Nous avons vu que la sensibilisation des enfants, mais aussi des adultes, est un moyen intéressant afin d'impliquer de manière optimale les participants aux divers sujets traités pendant la concertation. En effet, le « Rapport Évaluation de la sensibilisation au changement climatique » réalisé par le LIEPP à propos des cours OASIS, montre un **engouement et un intérêt plus important au projet lorsque les élèves ont participé à des ateliers de sensibilisation** en amont (LIEPP, 2023). Malheureusement, pour le projet de l'école Bernanos, il n'y a pas eu d'atelier de sensibilisation pour de multiples raisons. Les **délais d'exécution étant courts**, une mission de sensibilisation aurait été longue à mettre en place et à réaliser. Il aurait été difficile de **tenir les délais imposés** (fin des travaux à la rentrée 2023/2024). De plus, **aucune mission de sensibilisation** n'était détaillée dans la commande de la maîtrise d'ouvrage. Cependant, la maîtrise d'œuvre, ayant un rôle de conseil, aurait pu préconiser un ou plusieurs ateliers de sensibilisation en amont réalisé par elle-même ou par le corps enseignant. Cette étape aurait engagé encore davantage les enfants dans le processus de la concertation. De plus, la sensibilisation aurait permis d'aborder des sujets plus généraux et servit d'explications à certains choix d'aménagements de la cour. Il est toutefois important de rester vigilant lors de cette étape afin d'éviter qu'elle ne s'éternise dans le temps et ainsi **empêcher un sentiment de lassitude des acteurs**.

L'atelier des gommettes avec les images de référence (détaillé dans la partie II.A.1) permet de faire réagir et d'inspirer les enfants, il permet une **expression facilitée de tous les participants**, une bonne représentation démocratique, par le vote et une sélection des références les plus représentatives. Cependant, les images de références peuvent être à double tranchant. L'intérêt est de connaître les ambiances, les souhaits généraux préférés des enfants et des enseignants. L'idée de ce travail n'est pas de réaliser ce qui est présent sur les images

de références. C'est pourquoi il est important de **rappeler qu'il s'agit d'image pour inspirer** les participants. Une fois que la sélection des thématiques les plus votées ait été réalisée, la maîtrise d'œuvre prend en compte ces choix dans la conception du projet pour répondre au mieux aux attentes du plus grand nombre. Malgré cela, l'atelier des gommettes peut parfois paraître dispensable. En effet, la MOE acquiert une riche expérience, voire une **expertise** dans ce type de projet au fur et à mesure. Les échanges, les discussions avec les enfants peuvent parfois permettre de connaître leurs attentes sans même mener à bout l'atelier. Cependant, il faut rester vigilant à toujours adapter la conception aux attentes de l'ensemble des participants, afin d'**éviter le risque de standardisation de la conception**, du fait de cette expertise acquise par la maîtrise d'œuvre. Cependant, une question se pose. Est-ce que cet atelier est pleinement représentatif? En effet, l'atelier est réalisé avec uniquement un ou deux enfants par classe représentant l'ensemble de leurs camarades. Ainsi, pour l'école Bernanos, seulement 11 enfants ont participé à cet atelier. Cet atelier pourrait être **envisagé à l'échelle de l'école complète** en conservant l'esprit du vote. Cela permettrait à chaque enfant de s'exprimer et non à un seul représentant de la classe et donc d'être davantage représentatif. Cependant, il faut prendre en compte que cette étape nécessiterait de **l'organisation complémentaire et un temps d'exécution plus important**.

Le travail sur plan avec les cartes colorées, pendant le premier atelier, a suscité l'intérêt des enfants. Ils semblaient intéressés par le sujet. L'atelier sur plan est un élément **facile à mettre en place**, à utiliser et **permet une interaction** et un échange facilité du fait qu'il s'agisse d'un élément palpable. Les enfants se projettent assez facilement sur un plan lorsque des éléments précis sont placés sur celui-ci comme des arbres ou les bâtiments de l'école. L'échelle 1/100^e est assez pratique à utiliser, le plan n'est ni trop grand ni trop petit. À cette échelle, il est plus aisé de se représenter les surfaces et les volumes. Cette échelle permet également d'expliquer qu'un centimètre sur le plan correspond à un mètre dans la réalité. Les trois couleurs des cartes permettent aisément de délimiter différentes zones et leurs ambiances associées (espace de jeu, zone calme, surfaces végétalisées). Ces cartes colorées permettent de rectifier simplement le choix des enfants, à l'inverse du dessin. **Il permet aussi un échange et une argumentation entre les enfants**. Cependant, certains enfants leaders peuvent prendre le dessus sur des enfants plus timides. Le rôle de la MOE est donc de **donner la parole à tous** et de permettre une certaine équité entre les participants.

Le questionnement d'un travail avec du **numérique**, sous forme de plan ou même de visualisation en trois dimensions, s'est posé. Cependant, dans le cadre d'un projet de réaménagement de cour d'école, il est **difficilement envisageable**, car il s'agit d'un outil où l'interaction entre les enfants est plus difficile à obtenir, d'autant plus lorsque les enfants sont nombreux. De plus, **leur attention est plus courte**. Cependant, ce type d'outil serait intéressant à développer avec des adultes, par exemple avec les parents d'élèves ou même les enseignants. En effet, l'outil numérique permet de donner la parole à chacun des participants et de faire participer un plus grand nombre de personnes et éviter que seulement quelques personnes monopolisent les échanges. Dans cet objectif, il pourrait être envisagé la réalisation d'un **questionnaire en ligne ou même d'un atelier participatif en ligne**. Ce type d'outil peut se baser sur la proposition libre d'idée par les participants et le principe de vote.

La concertation réalisée avec les adultes est restée plus classique. Les échanges avec les élus, services techniques, enseignants et parents d'élèves se sont réalisés sous forme de **réunion conventionnelle** avec une présentation préalable de l'avancement du projet et un temps de questions et d'échanges avec les participants et la maîtrise d'œuvre. Comme relevé plus haut, des outils collaboratifs numériques, par exemple, aurait pu être mis en place afin de rendre les **réunions plus dynamiques et participatives**, notamment avec les parents d'élèves. Un

questionnaire en ligne ou un échange en visioconférence avec les parents aurait peut-être permis de rassembler plus de personnes. Cependant, il est important de rappeler que les délais d'études étaient assez réduits et l'avis des parents d'élèves a été demandé, ce qui remplit la mission d'intégrer l'ensemble des acteurs au projet. Un échange plus important a été réalisé avec les élus. Plusieurs réunions ont eu lieu pour présenter l'AVP avec deux scénarios (présentés également aux enfants) et une réunion pour la présentation du PRO. L'objectif principal de ces réunions est d'**arbitrer les choix d'aménagements** afin de répondre aux contraintes techniques et financières.

De plus, dans le cas des cours d'école, des **chantiers participatifs** peuvent être mis en place dans l'objectif d'impliquer les participants à la création de la cour. Ces chantiers participatifs peuvent se dérouler lors des travaux de plantation ou pendant la création de petits mobiliers ou même lors de la réalisation des marquages au sol. Parfois, il peut être judicieux de laisser de petites zones neutres sans aménagements pour laisser les enfants se les appropriées lors d'activités périscolaires par exemple. Dans le cas de l'école Bernanos, ce type de participation pourra être réalisé lors des **travaux de plantation** à l'automne 2023 afin de faire participer les enfants aux plantations. De plus, des documents supplémentaires peuvent être produits. Par exemple, un **plan de gestion** est parfois rédigé pour les services d'entretien dans le but de donner des préconisations de gestion et d'entretien de l'aménagement afin de **garantir sa pérennité**. C'est parfois le cas pour certaines cours OASIS.

De plus, **aucune évaluation** de la démarche de concertation n'est prévue pour la cour d'école Bernanos, hormis les retours que la maîtrise d'ouvrage pourrait transmettre à la maîtrise d'œuvre. Une **étude, un questionnaire ou une réunion** pourraient être réalisés afin de connaître la satisfaction des enfants, enseignants, parents et élus à propos des aménagements réalisés. Il serait intéressant de connaître la nouvelle répartition des élèves dans la cour, le développement de la végétation plantée, l'occupation des zones ombragées ou encore de comparer le niveau de conflit et/ou de blessure à celui d'origine sur plusieurs années.

Enfin, un dernier point important est de **prendre en considération les spécificités et les dynamiques propres de chaque établissement**. En effet, le contexte géographique, social, environnemental... est différent d'un établissement à un autre. Il peut s'agir d'un groupement scolaire ou d'une simple école, situé en zone urbaine, périurbaine ou en zone rurale... La concertation doit s'adapter au contexte particulier de chaque établissement, **il n'y a pas de concertation « en kit »**. Les méthodologies décrites précédemment sont des exemples nécessitant d'être adaptée. Il existe une diversité phénoménale d'atelier participatif pouvant être adaptés à toutes les situations possibles. L'agence de sociologie, concertation et communication appliquées à l'urbanisme et aux territoires, Repérage Urbain en utilise des dizaines afin d'adapter l'atelier au type de personnes présentes, au contexte et au projet en lui-même (Repérage Urbain, 2023) [15]. **Ainsi, chaque projet nécessite une méthode de concertation propre pouvant s'inspirer d'une base commune.**

De manière générale, les ateliers de concertation pour l'école Bernanos, ont suscité de l'attention, de l'implication et la volonté de s'engager par l'ensemble des participants. Les différentes activités et réunions ont permis d'impliquer une grande majorité des acteurs de l'école, permettant ainsi de recueillir les avis et remarques tout au long de l'étude du projet. Les bénéfices espérés pour les enfants sont nombreux. Le réaménagement de la cour devrait permettre une reconnexion entre la nature et les élèves ainsi qu'un épanouissement général. Les cours OASIS ont révélé *« une mixité de genre plus importante, un niveau de conflit plus bas, et une forte augmentation des interactions avec la nature. La pacification des cours s'articule directement avec les choix d'équipements et de jeux proposés aux élèves dans ces*

cours [...] (LIEPP, 2023). Ainsi, les projets de réaménagement de cour d'école tendent à répondre aux attentes et aux besoins des enfants, tout en garantissant leur sécurité et permettant aux enseignants une surveillance facilitée. Ces projets répondent aux enjeux du développement durable en intégrant les trois piliers de celui-ci, à savoir le social, l'environnement et l'économie.

Conclusion

Pour conclure, l'enseignement et les cours de récréation ont beaucoup évolué suivant les générations, les lois et les nombreux événements historiques. Passant d'un enseignement religieux réservé à certaines classes sociales à un enseignement obligatoire et laïc, l'enseignement a connu de nombreux changements. Passant d'une cour ouverte sur la rue ou dans un pré environnant à des espaces standardisés, cloisonnés, sans identité, garantissant une sécurité, une hygiène et une surveillance optimale, les cours d'école se sont également transformés. Souvent, l'aménagement des cours a été conçu en priorisant les besoins des adultes plutôt que ceux des enfants. Aujourd'hui, dans le contexte de dérèglement climatique, le réaménagement des cours d'école semble être nécessaire. Il doit permettre de répondre aux besoins spécifiques des enfants en garantissant un développement social, pédagogique, physique et psychologique optimal. Ce type de projet tente également de répondre aux multiples enjeux du réchauffement climatique en intervenant sur la végétation, sur la réduction des effets d'îlots de chaleur urbains, sur les sols ou encore sur la gestion des eaux pluviales.

La concertation joue un rôle central et incontournable dans la transformation de ces espaces. En effet, à travers ces démarches, les voix des élèves, des enseignants, des parents, des élus et des services techniques convergent pour façonner des environnements qui reflètent non seulement les besoins éducatifs et ludiques, mais qui intègrent également des éléments durables et inclusifs. Les démarches participatives sont multiples et peuvent prendre des formes nombreuses, presque aussi nombreuses qu'il y a de projet. La participation doit rassembler l'ensemble des acteurs de l'école afin d'obtenir les avis et attentes de chacun et doit donc s'adapter à chaque spécificité du projet. Plusieurs méthodologies ont été décrites ici. Il ne s'agit que de méthodologies servant de base commune pour de nouveaux projets.

Nous avons pu voir, avec le projet pris en exemple, l'école Bernanos à Bois-Guillaume, que l'étape de sensibilisation aux enjeux environnementaux semble essentielle afin d'instaurer une réelle continuité cohérente dans les étapes de la concertation avec les enfants. En effet, cette étape permet de sensibiliser le public jeune et moins jeune aux nombreux enjeux du dérèglement climatique et permet ainsi d'expliquer les futurs choix d'aménagement. De plus, l'implication des élèves et des enseignants dans la réalisation du projet, que ce soit par des maquettes, des plans ou même lors de chantiers participatifs, permet d'engager encore davantage les acteurs au projet et rend celui-ci plus durable. Les retours d'expériences doivent également servir à améliorer et à optimiser cette démarche. Enfin, chaque projet étant unique, il nécessite une attention particulière. Ainsi, les méthodes de concertation doivent être adaptées à chaque projet, à ses contraintes et à ses atouts dans le but de créer un projet adapté et durable.

Nous pouvons toujours nous interroger sur les limites des cours d'école. En effet, nous avons vu que celles-ci sont très souvent clôturées et refermées sur elles-mêmes, dans l'objectif de garantir une sécurité optimale des élèves. Et si les cours d'écoles redevenaient accessibles au public comme autrefois, comme le font déjà certaines grandes villes dans le monde comme Paris avec les cours Oasis. Et si ces limites physiques disparaissaient à l'image d'un véritable jardin public maillant encore davantage le territoire public ?

Références bibliographiques

ALBERTINI, Jean-Benoît, 2014. Démocratie représentative et participation(s) citoyenne(s) : réflexions et applications pratiques. In : *Revue française d'administration publique*. Février 2014. n°150, p.529-541.

ANBDD, 2023. Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable. Retours d'expériences : des actions pour s'inspirer ! Bois-Guillaume Désimperméabilisation programmée des écoles 7 cours de récréation végétalisées en 5 ans. In : *Collectivités / Réseau Biodiversité et territoires*. Janvier 2023. 4p.

BEURET, Jean-Eudes, 2012. Mieux définir la concertation : du pourquoi au comment. In : *Négociations*. Janvier 2012. n°17, p. 81-86.

BOURDEAU-LEPAGE, Lise, 2019. De l'intérêt pour la nature en ville - Cadre de vie, santé et aménagement urbain. In : *Revue d'économie régionale et urbaine*. Ed. Armand Colin. Mai 2019, p. 893-911.

CAUE 75, 2020. Cahier de recommandations pour la transformation des cours d'écoles. [en ligne]. Juin 2020. [Consulté le 29 juillet 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.caue75.fr/content/cahier-de-recommandations-oasis>

CAUE 75, 2021. Co-conception du projet de transformation de l'école élémentaire Keller 4-10 rue Keller, Paris 11^e. 19 mai 2021. Disponible à l'adresse : <https://www.caue75.fr/content/ecole-elementaire-keller>

CAUE 93 SEINE-SAINT-DENIS, 2022. Projet de Cour OASIS - 1 - Réaménagement des cours de récréation - Carnet de restitution - Groupe scolaire Estienne d'Orves - 93130 Noisy-le-Sec. Mars 2022. Disponible à l'adresse : <https://urlz.fr/nm75>

CEREMA, 2021. Connexion des cours et abords des écoles du groupe Rostand avec la trame verte et bleue de la ville : Méthode pour une approche participative et citoyenne - Partenariat R&D Sotteville-Lès-Rouen - Cerema. 03 novembre 2021. 53 p.

CNAPE, 2023. Fiches pratiques : Les besoins fondamentaux des enfants. 8 Février 2023. Disponible à l'adresse : <https://urlz.fr/nkpW>

DELALANDE, Julie, 2005. La cour d'école : un lieu commun remarquable. In : *Recherches familiales*. Ed. Union nationale des associations familiales. Janvier 2005. n°2, p.25-36.

DELALANDE, Julie, 2006. La cour d'école : un espace à conquérir par les enfants. In : *Enfances & psy*. Ed. Erès. Avril 2006. n° 33, p.15-19.

DELALANDE, Julie, 2007. La cour de récréation : permanence et mutations. In : *Dans Éducation et longue durée par Henri Peyronie et Alain Vergnioux*. Ed. Presses universitaires de Caen. 2007, p. 119-134.

DEPP (Direction de l'Évaluation de la Prospective et de la Performance), 2021. Repères et références statistiques : enseignements - formation - recherche 2021. Ed. Bernard Javet, juillet 2021, 422 p.

DGCS et MINISTÈRE DES FAMILLES, DE L'ENFANCE ET DES DROITS DES FEMMES, 2017. Démarche de consensus sur les besoins fondamentaux de l'enfant en protection de l'enfance. Synthèse du rapport remis par le Dr Marie-Paule Martin-Blachais à Laurence Rossignol, Ministre des familles, de l'enfance et des droits des femmes. 28 février 2017. Disponible à l'adresse : <https://urlz.fr/nkpO>

DIONNET, Mathieu, IMACHE, Amar, LETEURTRE Elsa, ROUGIER, Jean-Emmanuel, DOLINSKA, Aleksandra, 2017. Guide de concertation territoriale et de facilitation. Par Lisode. 28 février 2017. 64p.

FOULQUIER, Luc, 2018. Services écosystémiques, valeur des écosystèmes. In : *Environnement, Risques & Santé*. Ed. John Libbey Eurotext. Vol. 17, p. 309-316.

GODEAU, Emmanuelle, 2020. Les écoles de plein air : une utopie à revisiter ? In : *Rhizome*. Ed. Presses de Rhizome. Avril 2020. n°78, p. 10-11.

GRAINE GUYANE, 2017. Guide pratique d'accompagnement pour mettre en œuvre la participation et animer un projet participatif en Guyane - Agir ensemble pour notre environnement. Septembre 2017. 205p.

GRAVILLON, Isabelle, 2019. Ce qui se joue dans la cour de récréation. In : *L'école des parents*. Ed. Erès. Février 2019. n°631, p.34-40.

LACHARITÉ, Carl, ÉTHIER, Louise, NOLIN, Pierre, 2006. Vers une théorie écosystémique de la négligence envers les enfants. In : *Bulletin de psychologie*. Ed. Groupe d'études de psychologie. Avril 2006. n°484, p. 381-394.

LIEPP, 2023. Laboratoire interdisciplinaire d'évaluation des politiques publiques. Rapport Évaluation de la sensibilisation au changement climatique. 14 p.

LIEPP, 2023. Laboratoire interdisciplinaire d'évaluation des politiques publiques. Rapport sur l'évolution des usages des cours. 47 p.

MILLENNIUM ECOSYSTEM ASSESSMENT, 2005. Millennium Ecosystem Assessment Synthesis Report. 01 mars 2005. 186 p.

MINISTÈRE CHARGÉ DE L'ÉDUCATION NATIONALE, 1989. Construire des écoles: guide de programmation fonctionnelle et données techniques. In : *France : Centre de Conseil Technique aux Collectivités Territoriales*.

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION, 2015. Le droit au savoir. 2015. 6 p. Disponible à l'adresse : https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/datecles_4.pdf

MONTERO, Sarah, 2014. Concertation et tactiques citoyennes pour la création d'un équipement culturel à Bordeaux. In : *Participations*. Ed. De Boeck Supérieur. Mars 2014. n°10, p. 151-176.

MUNAÉ, 2017. Musée national de l'éducation. L'école d'autrefois : 1500-1965 Frise chronologique. Rouen. 2017. 6 p. Disponible à l'adresse : https://www.reseau-canope.fr/musee/fileadmin/user_upload/ECOLE_AUTREFOIS_BACHE_S.pdf

NATURE FOR CITY LIFE, 2022. Une animation à essayer : végétalisation et désimperméabilisation des cours d'école. 15 novembre 2022. 6 p.

OCE (OFFICE FOR CLIMATE EDUCATION), 2019. Rapport spécial du GIEC Réchauffement à 1,5°C - Résumé à destination des enseignants. Avril 2019. 24 p. Disponible à l'adresse : <https://urlz.fr/nm73>

PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA HAUTE VALLÉE DE CHEVREUSE, 2017. MAIRIES-ÉCOLES La construction républicaine dans nos campagnes. Octobre 2017.

PROST, Antoine, 2019. Âges et usages de la cour d'école. In : *L'école des parents*. Ed. Erès. Février 2019. n°631, p. 41-43.

RAYOU, Patrick, 1999. La grande école - Approche sociologique des compétences enfantines. Ed. Presses Universitaires de France. 1999. 216 p.

RENARD, Laurence, 2022. Expérimenter la transition dans les cours de récréation. In : *Collectif Paysages de l'après-pétrole*. Septembre 2022. n°60. 9 p.

ROBIN DES VILLES, 2021. Ré-création d'espace ! Accompagnement à la rénovation des cours des établissements scolaires. Mars 2021. 6 p.

SALAMON, Joseph, 2006. Extrait de : Guide méthodologique : la concertation dans la conduite de projet. In : *Grand Lyon Communauté Urbain*. Octobre 2006. 86 p.

SGMAP, 2017. Secrétariat Général pour la Modernisation de l'Action Public. Les démarches de participation citoyenne - Boîte à outils. Octobre 2017. 32 p.

TAICLET, Jacques, 2016. Ronchamp - Place des écoles. Mise à jour le 23 novembre 2016. Disponible à l'adresse : <http://jtaiclet.free.fr/hltm/ECOLEES.htm>

THOMAZET, Serge, 2006. De l'intégration à l'inclusion. Une nouvelle étape dans l'ouverture de l'école aux différences. In : *Le français aujourd'hui*. Ed. Armand Colin. Janvier 2006. n°152, p. 19-27.

ZETLAOUI-LEGER, Jodelle, 2005. L'implication des habitants dans des micro-projets urbains : enjeux politiques et propositions pratiques. In : *Les Cahiers de l'école d'architecture de La Cambre*. Janvier 2005, p. 99-110

Références sitographiques

[1] METEO FRANCE, 2023. Une canicule tardive exceptionnelle sur une grande partie du pays. [en ligne]. 25 août 2023. Disponible à l'adresse :

<https://meteofrance.com/actualites-et-dossiers/actualites/fortes-chaleurs-aout-2023>

[2] LUMNI, 2013. Une petite histoire de l'éducation [en ligne]. 21 mai 2013. Modifié le 02 novembre 2021. [Consulté le 09 août 2023]. Disponible à l'adresse :

<https://www.lumni.fr/article/une-petite-histoire-de-l-education>

[3] GOUVERNEMENT, 2020. 28 mars 1882 - Infographie Jules Ferry rend l'enseignement primaire obligatoire [en ligne]. 19 novembre 2020. [Consulté le 10 août 2023]. Disponible à l'adresse: <https://urlz.fr/8JUt>

[4] CAUE 44 Loire-Atlantique développement, 2021. Cours vertes et matière grise - Conférence 13-10-2021 - Conférence entière [en ligne]. 12 octobre 2021. [Consulté le 15 juillet 2023]. Disponible à l'adresse :

https://www.youtube.com/watch?v=FblHBhNi1rs&ab_channel=CAUE44Loire-Atlantique%C3%A9veloppement

[5] MUS, 2022. Musée d'histoire urbaine et sociale de Suresnes. L'École de plein air [en ligne]. 20 avril 2022. [Consulté le 10 août 2023]. Disponible à l'adresse :

<https://mus.suresnes.fr/centre-de-documentation/lecole-de-plein-air/#>

[6] INSHEA, 2019. Institut National Supérieur formation et recherche - Handicap et Enseignements Adaptés. Patrimoine historique - L'école de plein air. [en ligne]. 01 novembre 2019. [Consulté le 10 août 2023]. Disponible à l'adresse :

<https://www.inshea.fr/fr/content/patrimoine-historique>

[7] CENTRE D'OBSERVATION DE LA SOCIÉTÉ, 2019. Comment évolue la scolarisation des plus jeunes enfants ? Centre d'observation de la société. [en ligne]. 02 septembre 2019. [Consulté le 29 juillet 2023]. Disponible à l'adresse :

<https://www.observationsociete.fr/ages/enfance/scolarisation-jeunes-enfants/#return-note-1184-1>

[8] SYSEG, 2021. Webconférence SYSEG - Végétalisation des Cours d'École. [en ligne]. 11 juin 2021. [Consulté le 21 mai 2023]. Disponible à l'adresse :

https://www.youtube.com/watch?v=TKzcpAJpbHY&ab_channel=SYSEG

[9] MÉTÉO FRANCE, 2015. Climat : quel futur si nous ne faisons rien ? [en ligne]. 04 décembre 2015. [Consulté le 15 août 2023]. Disponible à l'adresse :

<https://www.youtube.com/watch?v=vwWbWwhbNak>

[10] PARTICIPATION CITOYENNE GOUVERNEMENT, 2020. La participation citoyenne : qu'est-ce que c'est ? Janvier 2020. [Consulté le 24 juin 2023]. Disponible à l'adresse :

<https://urlz.fr/nkpz>

[11] GROUPE CMP, 2019. Social Bar - Repérage Urbain [en ligne]. Strasbourg, 14 octobre 2019. [Consulté le 23 juillet 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.youtube.com/watch?v=K1x94-re2VQ&t=15s>

[12] CAUE DE PARIS, 2019. Mallette pédagogique - Élémentaires - Ma cour OASIS [en ligne]. 2019. [Consulté le 13 août 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.caue75.fr/mallette-pedagogique-oasis/mallette-pedagogique-elementaires>

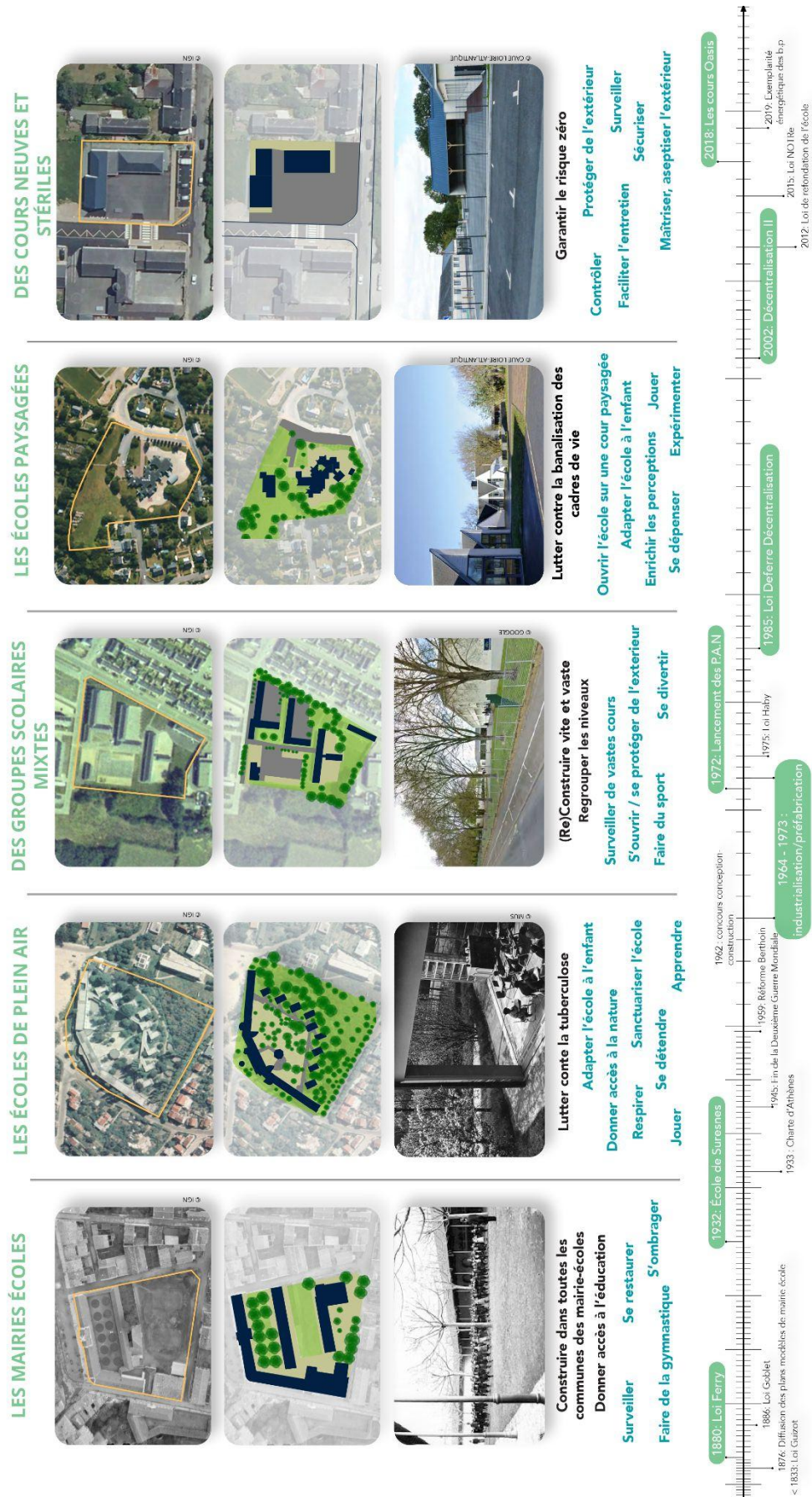
[13] CAUE DE PARIS, 2020. La démarche de co-conception des cours Oasis. [en ligne]. 02 septembre 2020. [Consulté le 13 août 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.youtube.com/watch?v=eFAiRTqoZY0&t=4s>

[14] CAUE DE PARIS, 2021. Cour OASIS - École élémentaire des Quatre-Fils [en ligne]. 21 juillet 2021. [Consulté le 14 août 2023]. Disponible à l'adresse : <https://sites.google.com/caue75.fr/cour-oasis-quatre-fils/accueil>

[15] REPÉRAGE URBAIN, 2023. Quelques concepts et principes méthodologiques défendus par notre équipe [en ligne]. Juillet 2023. [Consulté le 28 août 2023]. Disponible à l'adresse : <https://reperageurbain.com/outils-methodes/#5-quelques-concepts-et-principes-methodologiques-defendus-par-notre-equipe>

Annexe I

Historique de l'évolution des cours d'école. (CAUE 44 Loire-Atlantique développement, 2021) [4]



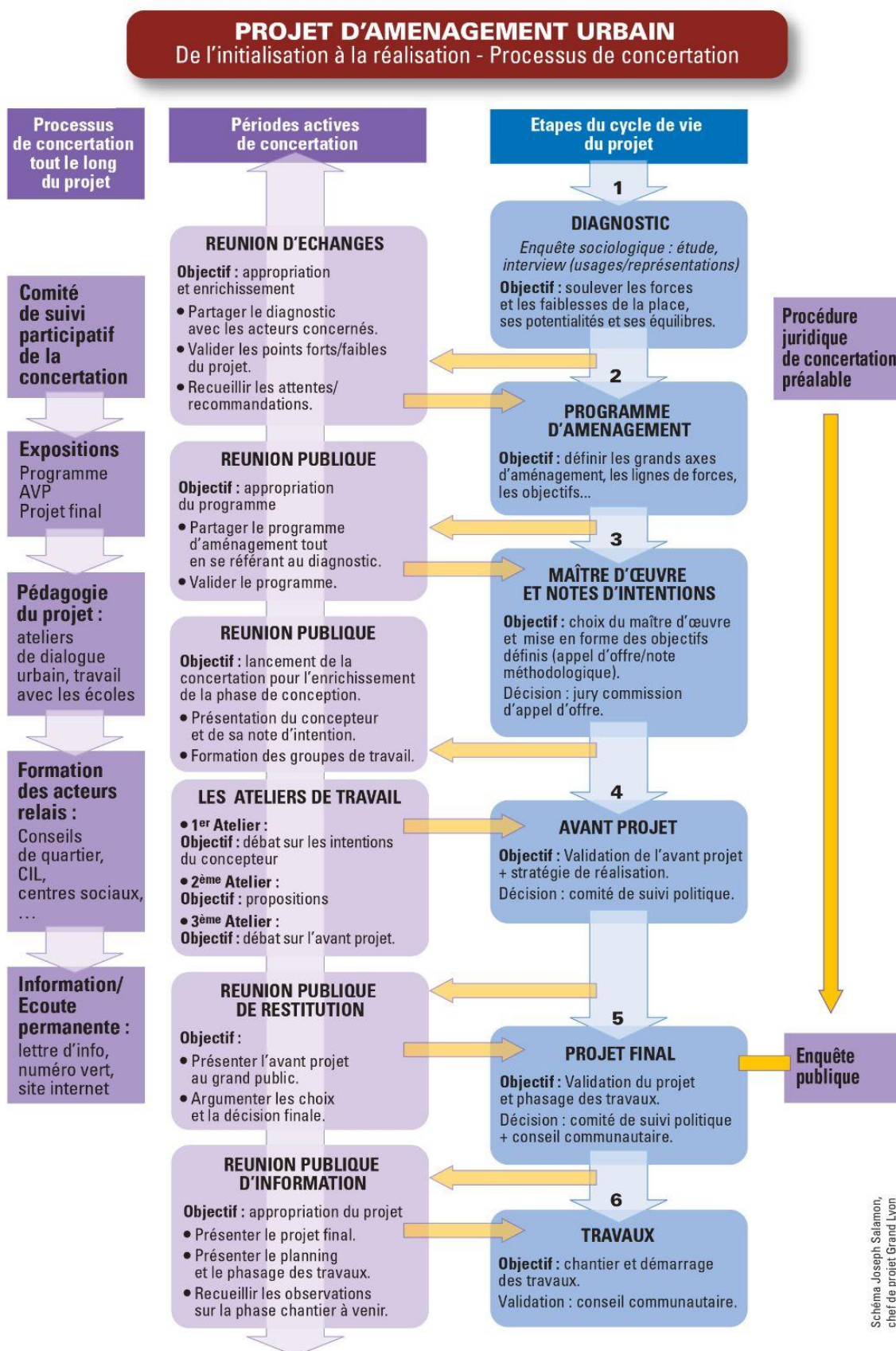
Annexe II

Les vertus de la nature en milieu urbain (Bourdeau-Lepage, 2019)

Éléments naturels végétaux	Effets sur les individus
Par leur présence et leur proximité (arbres, plantes, espaces verts...)	<p>Diminue stress, fatigue mentale (Sheets et Manzer, 1991 ; De Vris et Verheij, 2003)</p> <p>Améliore l'état de santé (Fjeld, 2000 ; Maas <i>et al.</i>, 2009 ; Park et Young 2009 ; Raanas <i>et al.</i>, 2010), l'indice de masse corporel (Bell <i>et al.</i>, 2008)</p> <p>Diminue le sentiment de solitude et augmente les contacts sociaux (au Pays-Bas : Mass et Van Dillen, 2009, personnes âgées : Kwein <i>et al.</i>, 1998)</p> <p>Favorise les rassemblements de personnes (jeunes, personnes âgées) (Coley <i>et al.</i>, 1997)</p> <p>Augmente le niveau de bien-être déclaré (White <i>et al.</i>, 2013)</p> <p>Réduit le niveau de criminalité (Kuo et Sullivan, 2001)</p>
Par leur contact (jardinage, promenade...)	<p>Diminue la fatigue mentale (Kaplan et Kaplan, 1989)</p> <p>Accroît la productivité et réduit le stress (Lohr <i>et al.</i>, 1996)</p> <p>Augmente le bien-être physique et psychologique (Lemaitre et Siscovick, 1999 ; Park <i>et al.</i>, 2009 ; Mooney et Nicell, 1992)</p> <p>Améliore les relations sociales (Kweon <i>et al.</i>, 1998)</p> <p>Favorise la prévenance envers autrui</p>
Par leur vue (extérieure, intérieure)	<p>Accélère la convalescence (Ulrich, 1984 ; Gesler 1992 ; Whitehouse <i>et al.</i>, 2001)</p> <p>Réduit l'hyperactivité (Kuo et Taylor, 2004) et augmente l'attention (Raanaas <i>et al.</i>, 2011)</p> <p>Favorise la détente (Coss, 1990)</p> <p>Diminue l'anxiété (Rubin <i>et al.</i>, 2003)</p> <p>Augmente la prise en considération d'autrui (étudiants) (Pzrybyski et Ryan, 2009)</p>
Les autres éléments naturels (soleil, son, température, vent...)	<p style="text-align: center;">Effets sur les individus</p>
	<p>L'ensoleillement favorise l'altruisme et les relations sociales (Cunningham, 1979 ; Rind et Strohmets, 2001)</p> <p>Un niveau sonore désagréable/élevé diminue l'aide à autrui et nos interactions sociales (Mathews et Canon, 1975)</p> <p>Le calme, un niveau sonore ambiant agréable favorise nos relations sociales et notre intérêt pour autrui (Mathews et Canon, 1975)</p> <p>Les sons naturels réduisent l'anxiété (Arai <i>et al.</i>, 2008)</p>

Annexe III

Les processus de concertation tout le long du projet. (Salamon, 2006)



Annexe IV

Extrait du questionnaire transmis en amont de la concertation aux enseignants dans le cadre d'une renaturation ou réaménagement de cour d'école (AET, 2022)

Questionnaire préalable à l'attention des personnels scolaires	Éléments de réponse
1- FICHE D'IDENTITÉ DE L'ÉCOLE Nom de l'école Adresse de l'école Vous contacter : - Nom - Téléphone (facultatif) - Mail Effectifs de l'école : Personnels de direction Personnels éducatifs Personnels complémentaires : - Elus référents - Référent DEPN - Référent DTE Nombre d'enfants scolarisés Nombre de classes Nombre de niveaux de classes Cour utilisée lors du temps de Cantine ou de Centre-aéré ? Si oui quel effectif ?	
2- DIAGNOSTIC FICHE D'IDENTITÉ DE LA COUR Pour certaines des questions suivantes, vous seront demandées à la fois une typologie de mobilier et une information complémentaire comme votre niveau de satisfaction ou la fréquence d'utilisation par les enfants. Dans ce cas nous vous proposons de répondre dans la colonne de droite comme pour cet exemple : Jeux existants dans la cours (et niveau d'utilisation) : Un tourniquet (3) Un panneau de basket (2) Cette réponse permet d'identifier la présence d'un tourniquet très utilisé et d'un panneau de basket régulièrement utilisé.	
Décomposition de la cour (nombre de cours, sectionisation ?) Nombre de portes/accès donnant sur la cour Sont-elles accessibles aux PMR ? Nombre de bancs (et niveau de satisfaction) : Niveau de satisfaction (0 = non satisfaisant ; 1 = peu satisfaisant ; 2 = satisfaisant ; 3 = très satisfaisant) Nombre de poubelles (et niveau de satisfaction) : Niveau de satisfaction (0 = non satisfaisant ; 1 = peu satisfaisant ; 2 = satisfaisant ; 3 = très satisfaisant) Jeux existants dans la cour (et niveau d'utilisation) : Niveau d'utilisation (0 = pas utilisé ; 1 = peu utilisé ; 2 = régulièrement utilisé ; 3 = très utilisé)	

Annexe V

Exemple de fiche thématique développée par le CAUE de Paris afin de sensibiliser les enfants dans le cadre du projet de cour OASIS (CAUE de Paris, 2019) [12]

MA COUR D'ÉCOLE OASIS

PARCOURS ÉLÉMENTAIRE « Adapter ma cour de récréation au changement climatique »

COMPOSTEZ-VOUS ?

Le compost, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Avec la **décomposition**, les **déchets biodégradables** se transforment en un terreau brun qui s'appelle le **compost**, et qui sert ensuite d'engrais pour les plantations du jardin. Cette matière va enrichir la terre et permettre aux plantes, aux fleurs, aux fruits, aux légumes de mieux pousser.

Pour faire son propre compost, il faut mettre les déchets biodégradables dans un composteur. Il en existe de différentes tailles, les plus petits tiennent facilement sur le balcon, dans la cuisine ou dans la classe.

Un compost bien préparé ne sent pas mauvais ! Il a une odeur d'humus, qui rappelle celle des sous-bois.

ET NOUS LÀ-DEDANS ?

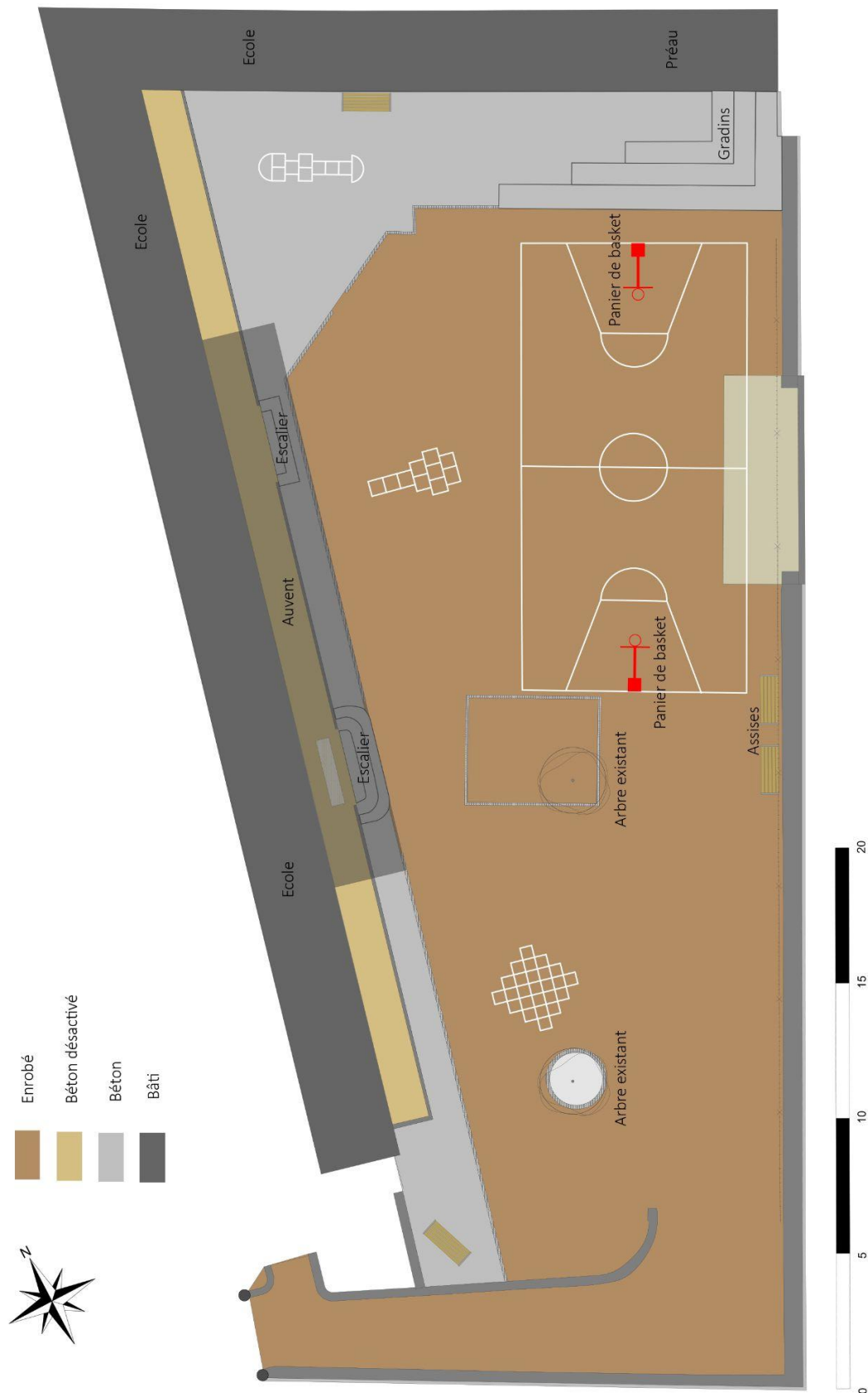
Tous les jours, à la maison, à la cantine, au goûter, dans le parc, nous mangeons des fruits et légumes dont il reste souvent un petit trognon, des fanes, la peau, les tiges, les feuilles...

Beaucoup de ces petites choses terminent dans la poubelle (quand tu ne les donne pas à ton lapin !) alors qu'elles pourraient se décomposer en quelques semaines et réduire la taille des poubelles

Il existe plein de composteurs, à la maison, aux pieds des immeubles et sur les balcons, dans les parcs ou à l'école.
Peut-être en as-tu un à côté de chez toi ?!

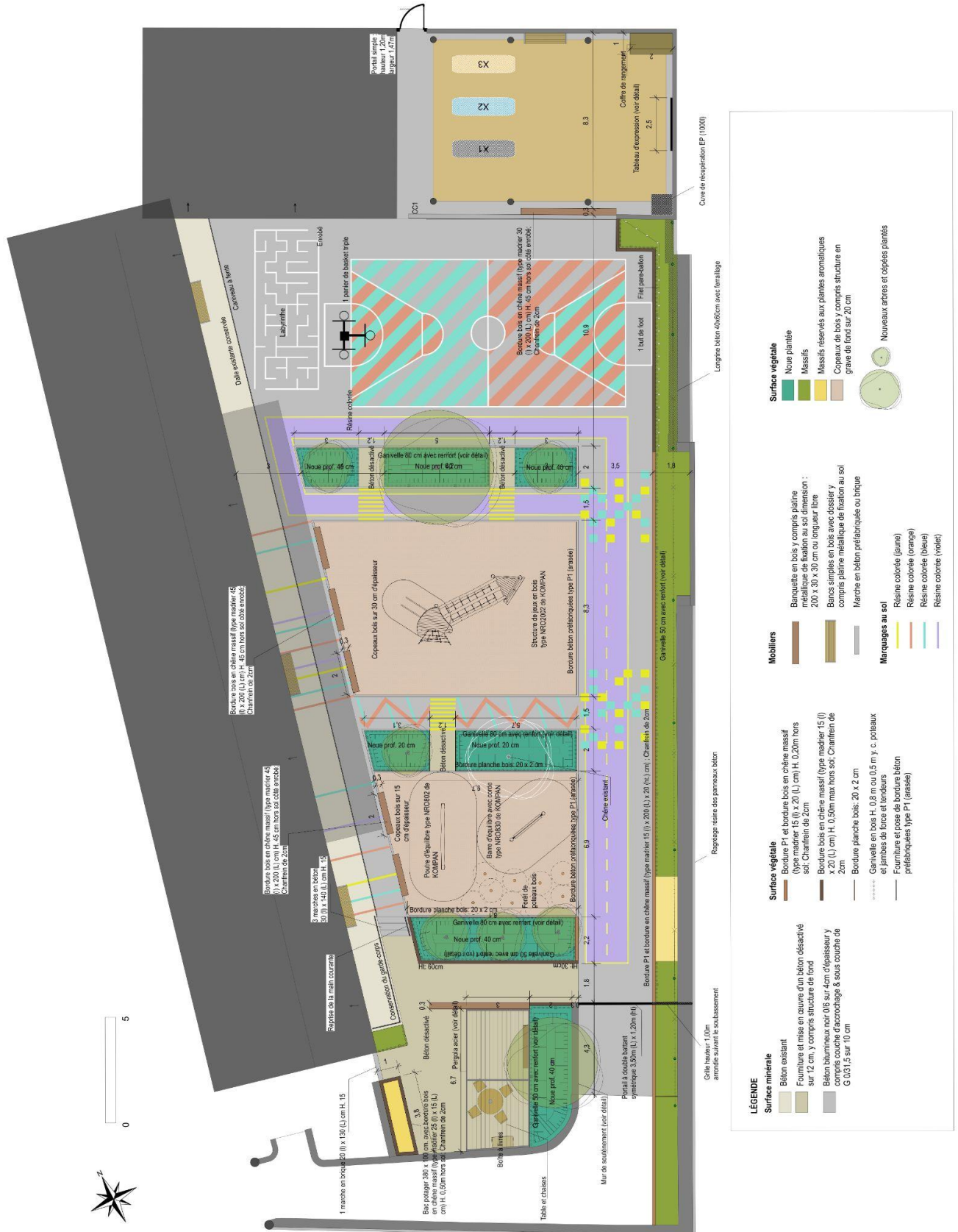
Annexe VI

Plan de l'existant de la cour d'école Georges Bernanos à Bois-Guillaume (76) - Alexandre Boittin - Arc en Terre - Mars 2023



Annexe VII

Plan masse de la cour d'école Bernanos à Bois-Guillaume (76) - AET et Alexandre Boittin - 07 Avril 2023 (document interne)



	Diplôme : Ingénieur en Horticulture et Paysage Spécialité : Paysage Spécialisation / option : Paysage : Opérationnalité et Projet (POP) Enseignant référent : Thomas Coisson
Auteur(s) : Alexandre Boittin Date de naissance* : 14/10/1997	Organisme d'accueil : Arc en Terre Adresse :
Nb pages : 43 Annexe(s) : 7 (7p.)	9, rue de Seine - 76113 Sahurs
Année de soutenance : 2023	Maître de stage : Denis Comont
Titre français : Réinventer le paysage de la cour d'école à travers une approche participative Titre anglais : Reinventing the schoolyard landscape through a participatory approach	
<p>L'enseignement scolaire et les cours d'école ont connu de nombreux changements selon les époques, les lois et les événements historiques. L'enseignement s'est démocratisé, donnant accès à l'école à un plus grand nombre d'enfants. De nombreux enjeux découlent des projets de cours d'école. En effet, ce type de projet doit répondre aux enjeux environnementaux tout en permettant de faire évoluer les enfants dans un cadre social, pédagogique, ludique et égalitaire optimal. Des enjeux de sécurité, d'hygiène, de surveillance, d'égalité des genres et d'inclusivité en découlent. Les projets Oasis sont les projets précurseurs en France. Ils intègrent une démarche participative importante. Cette démarche permet de connaître les attentes et les besoins de chaque participant, que ce soient les enfants, les parents, les enseignants, les élus ou encore les services techniques. L'objectif est d'intégrer l'ensemble des acteurs afin d'adapter au mieux l'aménagement. La comparaison de plusieurs méthodologies de concertation et l'application d'une d'entre elles sur un projet précis a permis d'identifier les points positifs et négatifs de la méthode pris en exemple. En effet, cela a révélé l'importance d'intégrer une étape de sensibilisation du public aux enjeux environnementaux afin d'expliquer les choix d'aménagement et d'éduquer les plus jeunes. Il serait également intéressant d'impliquer les enfants et les enseignants dans la réalisation même du projet. Enfin, une étape d'évaluation et de retours d'expériences semblent être nécessaires pour continuellement améliorer la méthode.</p>	
<p>School education and school grounds have undergone many changes, depending on the period, laws, and historical events. Education has been democratised, giving more children access to school. School grounds projects raise several issues. This type of project must respond to environmental issues, while at the same time providing children with the best possible social, educational, recreational, and egalitarian environment in which to develop. Safety, hygiene, supervision, gender equality and inclusiveness are all important issues. The Oasis projects are precursors in France. They include a major participatory approach. This approach makes it possible to identify the expectations and needs of each participant, be they children, parents, teachers, elected representatives, or technical services. The aim is to involve all stakeholders to adapt the development as effectively as possible. The comparison of several consultation methodologies and the application of one of them to a specific project helped to identify the positive and negative points of the method used as an example. This revealed the importance of integrating a public awareness stage on environmental issues to explain the development choices and educate the youngest visitors. It would also be interesting to involve children and teachers in the actual implementation of the project. Finally, an evaluation and feedback phase seem necessary to continually improve the method.</p>	
Mots-clés : Cours d'école, Démarche participative, Concertation, Cour Oasis, Paysage Key Words: School playground, Participatory approach, Concertation, Oasis playground, Landscape	

* Élément qui permet d'enregistrer les notices auteurs dans le catalogue des bibliothèques universitaires